

Mise à l'essai du document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales et non médicales

Santé Canada

Rapport final

Février 2025

Préparé pour :

Santé Canada

Nom du fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Date d'attribution du contrat : le 4 octobre 2024

Date de livraison : février 2025

Valeur du contrat (TVH incluse) : 164 872,65 \$

Numéro de contrat : CW2376556

Numéro de ROP : 045-24

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

cpab_por-rop_dgcap@hc-sc.gc.ca

This report is also available in English.

Mise à l'essai du document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales et non médicales
Rapport final

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Février 2025

Le présent rapport contient les résultats de 30 séances de discussion de groupe en ligne menées par Quorus du 9 décembre 2024 au 23 janvier 2025. Les groupes étaient composés de jeunes adultes (de 18 à 24 ans), d'adultes d'âge moyen (de 25 à 54 ans) et d'adultes plus âgés (de 55 ans et plus) qui avaient consommé du cannabis au moins une fois dans les 12 derniers mois. Les séances d'environ 90 minutes ont eu lieu partout du pays. Les personnes participantes ont été informées que la recherche était menée pour le compte du gouvernement du Canada. Au total, 218 personnes ont participé à l'étude.

This publication is also available in English, entitled Focus Testing Cannabis Consumer Information Documents for Medical and Non-Medical Purposes.

Le présent document peut être reproduit pour des fins non commerciales uniquement. Une permission écrite doit être obtenue au préalable auprès de Santé Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à : cpab_por-rop_dgcap@hc-sc.gc.ca

Ministère de la Santé
 200, promenade Églantine
 A.L. 1915C
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0K9

Numéro de catalogue :

H14-657/2025F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

ISBN 978-0-660-77743-6

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 045-24):

Numéro de catalogue H14-657/2025E-PDF (rapport final en anglais)

ISBN 978-0-660-77742-9

© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2025



Attestation de neutralité politique

J'atteste, à titre de président du groupe-conseil Quorus, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et la [Directive sur la gestion des communications – Annexe C](#).

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote des électeurs, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Nadeau', is written over a light gray rectangular background.

Février 2025

Rick Nadeau, président

Le groupe-conseil Quorus Inc.

Table des matières

Sommaire	5
Résultats de la recherche.....	7
Résultats détaillés.....	12
But et objectifs de la recherche	13
Résultats de la recherche.....	15
Réactions au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales	15
Réactions au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales	23
Produits à teneur élevée en THC	35
Méthodologie	36
Auditoire cible et base de sondage.....	36
Description de la procédure de collecte de données	37
Annexes.....	41
Annexe A : Questionnaire de recrutement.....	42
Annexe B : Guide de l'animateur pour les groupes de consommateurs de cannabis à des fins non médicales	52
Annexe C : Guide de l'animateur pour les groupes de consommateurs de cannabis à des fins médicales	61

Sommaire

Contexte et objectifs de la recherche

Un des principaux objectifs de la *Loi sur le cannabis* est de sensibiliser la population aux risques liés à la consommation de cannabis et réduire au minimum ses effets néfastes. Le document « Renseignements pour le consommateur — Cannabis » compte parmi les nombreux outils d'éducation du public utilisés depuis la légalisation et la réglementation du cannabis en octobre 2018 pour atteindre ces objectifs. Ce document a pour but de sensibiliser les consommateurs à l'utilisation du cannabis à des fins non médicales en ce qui a trait aux effets aigus et à long terme des différents produits et des méthodes de consommation, aux stratégies d'atténuation des risques, et des risques propres aux sous-populations, comme les jeunes et les jeunes adultes, ainsi que les femmes enceintes ou qui allaitent.

À ce jour, il existe deux versions du document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales (la première version date d'octobre 2018 et la seconde, d'octobre 2019). Plus de cinq ans se sont écoulés depuis que la seconde version a été rendue publique. Par conséquent, Santé Canada souhaitait mettre à jour et réviser ce document.

Le ministère souhaitait également tester des messages pour un nouveau document de renseignements sur le cannabis, en particulier sur la consommation à des fins médicales, étant donné la prévalence accrue de ce type de consommation au Canada et les recommandations du groupe d'experts qui a procédé à l'examen législatif de la *Loi sur le cannabis* pour fournir des renseignements et des conseils supplémentaires sur la consommation de cannabis à des fins médicales.

De plus, tandis que le *Règlement modifiant certains règlements concernant le cannabis (simplification des exigences)* n'exige plus des entreprises de transformation titulaires d'une licence de fournir des copies papier du document de renseignements sur le cannabis avec chaque emballage de produits du cannabis expédié, les titulaires d'une licence de vente de cannabis à des fins médicales et les responsables d'établissements hospitaliers sont toujours tenus de fournir ce document de renseignements à la clientèle et aux personnes hospitalisées, ou à des adultes responsables dans les deux cas, quand du cannabis leur est distribué ou vendu. Cette recherche sur l'opinion publique visait à mettre à l'essai deux documents de renseignements distincts : une sur la consommation de cannabis à des fins non médicales et l'autre, sur la consommation à des fins médicales.

Objectifs de la recherche

La recherche avait pour objectif d'évaluer l'efficacité des documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs quant aux aspects suivants :

- la compréhensibilité et la clarté du contenu
- la crédibilité et l'acceptabilité du contenu
- la sensibilisation aux risques et la perception des risques
- une orientation pour modifier les comportements
- des suggestions pour les documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs

Méthodologie

L'étude était fondée sur 30 groupes de discussion en ligne composés de personnes partout au Canada. Les séances ont eu lieu du 9 décembre 2024 au 23 janvier 2025 avec de jeunes adultes (de 18 à 24 ans), des adultes d'âge moyen (de 25 à 54 ans) et des adultes plus âgés (de 55 ans et plus) qui avaient consommé du cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédents. Pour l'évaluation du document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales, 15 séances ont eu lieu avec des personnes participantes qui avaient consommé du cannabis principalement ou exclusivement à des fins non médicales. Pour l'évaluation du document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales, 15 séances ont été organisées avec des personnes participantes qui avaient consommé du cannabis principalement ou exclusivement à des fins médicales.

Chaque séance durait environ 90 minutes. Les personnes participantes ont été informées à l'avance que la recherche était menée pour le compte de Santé Canada, et ont reçu un montant de 125 \$ pour leur contribution. Au total, 218 personnes ont participé à l'étude.

Résultats de la recherche

Réactions au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales.¹

Section 1 – Effets aigus du THC

- Cette section était considérée comme étant facile à lire et à comprendre.
- Toutes les personnes participantes ont aimé l'icône et l'information sur la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis. Elles auraient toutefois souhaité qu'un lien plus explicite aurait été établi entre les effets aigus et la conduite avec facultés affaiblies, ou que ces deux rubriques auraient été présentées séparément plutôt que sous une seule et même rubrique, soit « effets aigus du THC ».
- Certaines personnes étaient d'avis que, bien que les effets mentionnés fussent exacts, trop d'accent semblait avoir été mis sur les effets néfastes.
- Quelques francophones s'entendaient pour dire que l'expression « être gelé » était trop familière et inappropriée pour un document de Santé Canada.

Section 2 – Effets à long terme de la consommation quotidienne de cannabis

- De l'avis des personnes participantes, cette section était facile à lire et à comprendre, et s'est retrouvée parmi leurs préférées parce qu'elle combine de l'information jugée utile et nouvelle, une présentation soignée et un style d'écriture attrayant.
- Certains ignoraient les effets du cannabis sur les maladies cardiovasculaires et pulmonaires. Quelques sceptiques doutaient que le cannabis puisse mener à l'anxiété et à la dépression, puisque leur propre expérience suggérait que le cannabis était souvent utilisé pour atténuer ces symptômes.
- Cette section pourrait être améliorée avec l'ajout de statistiques ou de renvois à des études.

Section 3 – Risques liés aux différents produits du cannabis

- Cette section était considérée comme étant facile à lire et à comprendre, principalement en raison de la présentation sous forme de tableau, du texte concis et de l'utilisation des puces. Tout le monde a également aimé ses éléments visuels.
- La plupart des personnes participantes étaient d'avis que les risques énumérés pour chaque type de produit étaient exacts et appropriés, et que rien d'important n'avait été omis.
- Certaines personnes entendaient parler d'« empoisonnement par le cannabis » pour la première fois.
- Les personnes participantes s'entendaient pour dire qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur les risques pour les enfants, non seulement dans la catégorie des produits comestibles, mais parmi toutes les catégories. Plusieurs tenaient fortement à ce que les risques pour les animaux de compagnie soient expliqués.

¹ Les documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs sont présentés en annexes dans le rapport.

Section 4 – Qui est le plus à risque?

- Cette section a suscité peu de réactions. Les personnes participantes l'ont trouvée facile à lire et à comprendre et la plupart étaient d'accord avec ce qu'elles lisaient puisque les renseignements correspondaient à ce qu'elles avaient déjà entendu.

Section 5 – Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis

- Cette section était considérée comme étant facile à lire et à comprendre. La plupart des personnes participantes étaient en accord avec ce qu'elles lisaient, et pour dire que la liste de suggestions était complète.
- Certaines personnes n'étaient pas entièrement convaincues que le premier conseil fût réaliste. Elles ont fait valoir que si le gouvernement ne voulait pas que les personnes âgées de moins de 25 ans consomment du cannabis, il n'avait qu'à augmenter l'âge minimum.
- Les personnes participantes ont aimé le fait que cette section fournisse de l'information à l'appui sous forme d'hyperlien vers les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque. Elles ont suggéré de faire la même chose dans les autres sections où des références à l'appui et des statistiques seraient utiles.

Section 6 – Sources d'information sur le cannabis

- Cette section était également considérée comme étant facile à lire et, pour la majeure partie, facile à comprendre.
- Tout le monde s'accordait pour dire qu'elle devrait être incluse dans le document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs et tout autre type de ressource susceptible d'aider les personnes aux prises avec un problème de consommation ou de santé mentale.
- Certaines personnes participantes ont trouvé ambiguë l'information sur les effets indésirables ou secondaires. Elles n'ont pas compris comment cela fonctionnerait, ce qui devrait être signalé et qui répondrait à l'autre bout.
- Certaines étaient d'avis que cette section devrait contenir des instructions faire le 911 en cas d'urgence plutôt que téléphoner à Santé Canada. Certaines personnes croyaient également que des liens auraient dû être inclus menant vers des renseignements plus détaillés sur les risques, les effets et les études qui appuient les affirmations présentées dans le document.

Impressions générales et priorités

- Le document dans son ensemble était considéré comme étant juste assez long, facile à lire, bien compartimenté et assez complet. Malgré les préoccupations de certaines personnes, les personnes participantes ont aimé l'utilisation du vert dans le document.
- Les personnes participantes étaient d'avis que l'enchaînement des sections était approprié et intuitif, même si les sections qu'elles estimaient les plus importantes pour elles d'un point de vue personnel

se retrouvaient souvent vers le bas de la page. Les sections 2, 3 et 4 étaient souvent classées dans le haut du classement pour leur importance, tandis que les sections 1, 5 et 6 se retrouvaient plus souvent en bas de la liste.

Réactions face au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales

Section 1 – Introduction

- Bien que considérée comme étant facile à lire, éducative et simple à comprendre pour la plupart, cette section a provoqué plusieurs discussions sur quelques sujets.
- Certaines personnes ont suggéré qu'à moins de fournir plus de renseignements sur les « autres » cannabinoïdes, cette portion du texte devrait être supprimée afin de garder l'attention sur le THC et le CBD.
- Quelques personnes participantes étaient d'avis que l'affirmation selon laquelle « l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada » créait de la confusion en plus d'être contradictoire. Elle suggérait également qu'il n'y avait eu aucune étude à ce jour sur le cannabis, les amenant ainsi à se demander comment Santé Canada pouvait faire de telles affirmations sur les risques, les effets, les effets secondaires et le dosage en l'absence d'études à l'appui. Certaines personnes se sont même interrogées à savoir si le cannabis qui est légal de consommer au Canada était sécuritaire.
- De nombreuses personnes ont écarté la recommandation de consulter une praticienne ou un praticien de la santé, soit parce qu'elles n'avaient pas de médecin, qu'il était difficile de la ou le joindre ou que leur médecin n'était pas bien informé sur le cannabis ou son utilisation pour traiter certains symptômes.

Section 2 – Effets des deux principales méthodes de consommation de cannabis

- Cette section a également été considérée comme étant facile à lire, exacte et simple à comprendre. Elle s'est avérée être une des plus populaires du document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs. Les personnes participantes ont particulièrement aimé la grille et la nette distinction entre les deux principales méthodes de consommation du cannabis.
- Certaines personnes étaient d'avis que l'information devrait tenir compte de facteurs importants, comme la teneur en THC du produit, le type de produit consommé, la quantité consommée, le poids de la personne qui consomme, son niveau d'expérience ou de tolérance, etc.
- Selon elles, la grille serait plus complète si elle mentionnait les médicaments topiques et les crèmes.
- L'allusion aux enfants devrait être plus percutante du point de vue visuel.
- De l'avis de quelques personnes participantes, le ton du message était alarmiste. Elles ont fait valoir que les mots comme « empoisonnement » et « mortel » étaient extrêmes pour le cannabis et plus appropriés pour les drogues dures.

Section 3 – Dose recommandée

- Pour la plupart des gens, cette section était simple à comprendre et les instructions fournies, appropriées. Les personnes participantes étaient particulièrement ravis par la recommandation de commencer lentement et de progresser graduellement.
- Plusieurs s'entendaient pour dire que la lisibilité du paragraphe pourrait être améliorée en utilisant des puces, un tableau, des caractères gras, des phrases plus concises, etc.
- Les renseignements sur la ressource à consulter pour obtenir du soutien, présentée à la fin de la section, ont plu aux personnes participantes. Toutefois, quelques-unes n'ont pas compris pourquoi elles téléphoneraient au centre antipoison puisqu'elles ne considèrent pas le cannabis comme étant toxique.

Section 4 – Effets secondaires du THC

- Pour la plupart des gens, cette section était simple à comprendre, mais, comme pour la section 3, il aurait lieu de l'améliorer pour la rendre plus lisible.
- Quelques personnes ne croyaient pas que la liste de réactions devrait s'intituler « effets secondaires », mais simplement « effets ».
- Certaines personnes participantes étaient d'avis que cette section devrait inclure des instructions pour faire le 911 en cas d'urgence.
- Bon nombre de personnes ont expliqué qu'ils ne contacteraient pas le fabricant ou Santé Canada en cas d'effet secondaire. Le cas échéant, elles feraient le 911 ou se rendraient à l'urgence si elles croyaient que c'était suffisamment grave.

Section 5 – Réduction et gestion des risques

- Les personnes participantes ont aimé la façon dont l'information était présentée dans cette section. Elles l'ont qualifiée d'appropriée, complète et utile.
- Les personnes participantes ont particulièrement aimé la discussion sur les interactions médicaments-médicaments.
- L'allusion répétée aux professionnelles et professionnels de la santé a suscité des préoccupations en lien avec la disponibilité des médecins de famille.
- Un grand nombre de personnes auraient aimé que les animaux de compagnie aient été mentionnés durant la discussion sur l'entreposage sécuritaire.
- Au dernier point, il est suggéré qu'une consultation d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé pour ajuster le plan de traitement devrait avoir lieu au besoin seulement.

Impressions générales et priorités

- La plupart des personnes participantes s'accordaient pour dire que la présentation ou l'apparence du document les dissuaderaient sans doute de le lire, même si certaines sections les intéressaient. Elles préféreraient un document un peu plus long, mais plus facile à lire, à un document plus court avec la même présentation.
- L'enchaînement des sections était considéré comme étant approprié et intuitif. Les sections 2, 3 et 4 étaient souvent dans le haut de la liste d'importance des personnes participantes, tandis que les sections 1 et 5 se retrouvaient plus bas.

Mise en garde concernant la recherche qualitative

La recherche qualitative vise à recueillir des points de vue et à trouver une orientation plutôt que des mesures qualitatives extrapolables. Le but n'est pas de générer des statistiques, mais d'obtenir l'éventail complet des opinions sur un sujet, comprendre le langage utilisé par les personnes participantes, évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et exploiter le pouvoir du groupe pour stimuler les réflexions. Les personnes participantes sont encouragées à exprimer leurs opinions, peu importe si ces opinions sont partagées ou non par d'autres.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude, il est clair que la tâche en question est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent être extrapolés à une plus vaste population, pas plus qu'ils ne visent à l'être.

Plus particulièrement, il n'est pas approprié de suggérer ou de conclure que quelques (ou de nombreux) consommatrices et consommateurs du monde réel agiraient d'une façon uniquement parce que quelques (ou de nombreuses) personnes participantes ont agi de cette façon durant les séances. Ce genre de projection relève strictement de la recherche quantitative.

Nom du fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.

Numéro de contrat : CW2376556

Date d'attribution du contrat : le 4 octobre 2024

Valeur du contrat (TVH incluse) : 164 872,65 \$

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Santé Canada à hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.

Résultats détaillés

But et objectifs de la recherche

Un des principaux objectifs de la *Loi sur le cannabis* est de sensibiliser la population aux risques associés à la consommation de cannabis. Pour atteindre cet objectif, Santé Canada offre plusieurs outils de sensibilisation, comme les mises en garde, le contenu de son site Web, ses médias sociaux et des campagnes visant différentes sous-populations. Le document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs est un autre outil utilisé depuis la légalisation et la réglementation du cannabis en octobre 2018. Conformément à cet objectif, le document de renseignements a pour but de sensibiliser les personnes qui consomment à la consommation du cannabis à des fins non médicales et aux effets aigus et à long terme des différents produits et des méthodes de consommation, aux stratégies d'atténuation des risques, et des risques spécifiques aux sous-populations, comme les jeunes et les jeunes adultes, ainsi que les femmes enceintes ou qui allaitent.

Le document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs est incorporée par renvoi dans le *Règlement sur le cannabis*. Ce règlement stipule que ce document doit accompagner tous les envois de produits du cannabis, en nombre égal à celui des emballages dans l'envoi. Cette exigence ne s'applique pas si la personne vendeuse ou la personne distributrice autorisée fournit une confirmation par écrit au titulaire d'une licence de transformation qu'elle se procurera le document par un autre moyen (comme sur le site Web de Santé Canada) et le distribuera aux personnes lorsqu'elles achètent les produits. Le document de renseignements est également accessible sur le site Web de Santé Canada.

À ce jour, il existe deux versions du document de renseignements : la première élaborée durant la phase 1 (d'octobre 2018 à octobre 2019) et la seconde, durant la phase 2 de légalisation et de réglementation (depuis octobre 2019). Plus de cinq ans se sont écoulés depuis que la seconde version a été rendue publique. Les recherches sur les communications en matière de santé, en particulier celles qui concernent les messages sur les risques et la sécurité, recommandent des mises à jour périodiques du contenu (p. ex., tous les deux à quatre ans) pour fournir les plus récentes preuves scientifiques et éviter la fatigue vis-à-vis les messages. Dans son rapport final, le groupe d'experts qui a procédé à l'examen législatif de la *Loi sur le cannabis* recommande que Santé Canada :

- Redouble d'efforts pour sensibiliser les consommatrices et les consommateurs aux risques associés à la consommation de cannabis, notamment les cas d'empoisonnement d'enfants causés par des produits comestibles, la consommation de produits très puissants, et les symptômes de trouble de psychose et de schizophrénie liés à la consommation de cannabis, et pour aider les consommatrices et les consommateurs à prendre de meilleures décisions en adoptant des habitudes de consommation à moindre risque.

- Conçoive du matériel éducatif, en collaboration avec la population cible (p. ex., les jeunes, les personnes âgées, les personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales), pour rendre l'information accessible, pertinente et adaptée à leurs besoins et à leurs expériences.
- Trouve des façons efficaces d'informer, d'éduquer et de sensibiliser la population aux risques associés à la consommation de cannabis.

Santé Canada souhaite également mettre à l'essai des messages pour un autre document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs, plus particulièrement sur la consommation de cannabis à des fins médicales, étant donné sa prévalence croissante au Canada et les recommandations du groupe d'experts pour « améliorer les communications au public sur la consommation de cannabis à des fins médicales, et les méthodes d'atténuation des risques ».

De plus, tandis que le *Règlement modifiant certains règlements visant le cannabis (rationalisation d'exigences)* n'exige plus des titulaires d'une licence de transformation de fournir des copies papier du document de renseignements sur le cannabis avec chaque emballage de produits du cannabis expédié, les titulaires d'une licence de vente de cannabis à des fins médicales et les responsables d'établissements hospitaliers sont toujours tenus de fournir ce document de renseignements à la clientèle et aux personnes hospitalisées, ou à des adultes responsables dans les deux cas, quand du cannabis leur est distribué ou vendu.

Compte tenu de ce qui précède, la présente recherche sur l'opinion publique avait pour but de tester deux documents de renseignements distincts : le premier sur la consommation de cannabis à des fins non médicales et le second, sur la consommation à des fins médicales.

Objectifs de la recherche

La recherche avait pour objectif d'évaluer l'efficacité des documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs quant aux aspects suivants :

- la compréhensibilité et la clarté du contenu
- la crédibilité et l'acceptabilité du contenu
- la sensibilisation aux risques et la perception des risques
- une orientation pour modifier les comportements
- des suggestions pour les documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs

Résultats de la recherche

La recherche avait pour but d'obtenir des réactions sur deux documents de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs. Pour chaque document, les réactions ont été recueillies auprès de groupes de discussion distincts – 15 séances ont été menées pour obtenir des réactions sur le document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales, et 15 autres, sur la consommation à des fins médicales. Les résultats pour chacun des documents de renseignements sont présentés séparément dans le présent rapport.

Dans chaque séance, nous avons d'abord présenté le document de renseignements dans son intégralité, avant d'examiner les sections séparément pour les fins de la discussion. À la fin de chaque séance, nous avons de nouveau présenté le document intégral aux personnes participantes pour obtenir leurs réactions, comprendre les priorités et recueillir des suggestions.

Réactions au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales

Section 1 – Effets aigus du THC

Effets immédiats courants du THC	
Sensation d'euphorie (être « gelé »), modification de la pensée, anxiété, paranoïa, rythme cardiaque accéléré, problèmes de mémoire et d'attention, somnolence	La conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle 

Pour l'essentiel, cette section était considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre.

Les réactions à la liste des effets aigus étaient généralement positives. D'après les personnes participantes, la liste était complète et traduisait bien leur expérience avec le cannabis. Cela dit, quelques-unes dans chaque groupe ont soulevé des préoccupations quant aux effets mentionnés :

- Certaines personnes trouvaient que la liste n'était pas équilibrée et qu'elle exagérait les effets néfastes aigus. À leurs yeux, elle était inexacte et trompeuse.
- Pour quelques-unes, la liste semblait suggérer que la consommation de cannabis entraînait tous les effets mentionnés, ou qu'ils affectaient tout le monde de la même manière, ce qu'elles croyaient être faux dans les deux cas.
- Certaines personnes d'expression française ont mentionné que l'expression « être gelé » était de l'argot et qu'elle n'était pas appropriée pour un document de Santé Canada.
- Quelques personnes participantes étaient d'avis que certains des effets mentionnés pouvaient être interprétés de manière positive ou comme effets désirables, tandis que

d'autres interprétaient ces mêmes effets comme étant négatifs ou indésirables. Par exemple, certaines personnes consomment du cannabis pour atténuer leur anxiété, alors que d'autres croient que le cannabis peut aggraver les symptômes d'anxiété. En ce qui concerne la somnolence, certaines y ont vu un effet désirable (autrement dit, la consommation de cannabis favorise la relaxation et le sommeil) alors que pour d'autres, il s'agit d'un effet négatif.

Sur le plan visuel, les personnes participantes ont applaudi la présentation brève et succincte de l'information. L'utilisation de l'icône pour mettre l'accent sur la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis a plu à tout le monde.

L'allusion à la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis a alimenté la discussion. Bien que les personnes participantes étaient toutes d'accord pour qu'il soit mentionné que la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est illégale, un grand nombre de personnes ne la considéraient pas comme un « effet aigu du THC » et ne comprenaient pas pourquoi cette information était présentée dans cette section. Toutes les personnes participantes s'accordaient pour dire qu'il faudrait faire un lien plus explicite entre les effets aigus mentionnés et la conduite avec facultés affaiblies, par exemple en ajoutant une phrase comme : « en raison de ces effets aigus du THC, il est illégal de conduire avec les facultés affaiblies par le cannabis ». Par ailleurs, certaines personnes ont suggéré de présenter cette affirmation séparément et non sous un en-tête qui parle des effets aigus courants du THC.

Section 2 – Effets à long terme de la consommation quotidienne de cannabis

La consommation quotidienne de cannabis augmente le risque à long terme de :		
 - troubles de santé mentale (p. ex. anxiété, dépression), notamment de dépendance au cannabis - problèmes de fonctionnement du cerveau (p. ex. mémoire, attention)	 maladies cardiaques (p. ex. rythme cardiaque irrégulier, hypertension artérielle)	 maladies pulmonaires lorsqu'il est fumé (p. ex. inflammation des poumons, essoufflement)

Cette section était considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre, et comptait parmi les favorites des personnes participantes, pour son information jugée nouvelle et utile, la présentation soignée et le style d'écriture. Plus précisément :

- Les personnes participantes ont aimé l'utilisation des puces, la catégorisation de l'information selon la partie du corps touchée et les caractères gras. Ils ont également aimé les exemples fournis.
- Toutes les personnes ont applaudi les icônes pour leur efficacité et leur pertinence compte tenu de l'information présentée. Elles s'entendaient pour dire qu'elles ajoutaient de la valeur et qu'il faudrait les conserver. Quelques personnes ont suggéré de les améliorer en ajoutant un peu de couleur.

- Certaines personnes participantes n'étaient pas au courant des effets du cannabis sur les maladies cardiovasculaires ou pulmonaires, et estimaient que cette information ajoutait de la valeur au message.
- De nombreuses personnes ont aimé l'allusion à la dépendance au cannabis.

[« *Les images sont explicites. Pas besoin de parler anglais. Autrement dit, elles peuvent intéresser tout le monde et le langage simple, c'est parfait.* »] – Femme, 55 ans et plus, Prairies
 « *The visuals are self-explanatory. No English necessary. So, in other words, it can appeal to anybody, and simple language, great.* »

La préoccupation la plus souvent mentionnée concernant l'aspect visuel était le vert. Les personnes participantes s'entendaient pour dire que cette couleur suggère quelque chose de positif, alors que d'autres couleurs comme le jaune, l'orange ou le rouge seraient plus appropriées pour ce type de contenu.

[« *Il n'y a qu'une seule chose, mineure. C'est la couleur des images. Pour moi, le vert signifie qu'on peut y aller. L'orange, c'est la prudence. Le jaune attirerait davantage l'attention sur les risques. Je me demande si le fait d'utiliser une autre couleur me donnerait l'impression que ce sont des effets secondaires négatifs.* »] – Homme, 55 ans et plus, Prairies « *Just one thing, and it's minor. It's just the color of the visual to me. Green means good to go. Orange might be caution. Yellow might draw more attention to the risks. I wonder if maybe a different color would maybe give me the impression that these are the negative side effects.* »

Même si elles reconnaissaient la pertinence de cette section, certaines personnes participantes sont restées avec plus de questions que de réponses. Plus particulièrement, certaines doutaient que le cannabis puisse causer l'anxiété et la dépression, puisque leur propre expérience donnait à penser que le cannabis était souvent utilisé pour réduire les symptômes de l'anxiété et de la dépression. Par ailleurs, de nombreuses personnes participantes se sont posé les questions suivantes :

- Dans quelle mesure la consommation de cannabis augmente-t-elle les risques de développer ces symptômes (les risques sont-ils doublés, triplés, etc.)?
- Dans quelle mesure ces risques sont-ils réduits quand le cannabis est consommé occasionnellement?
- Ces risques changent-ils selon la méthode de consommation ou la quantité de cannabis qui est consommée quotidiennement?

Bon nombre de ces questions provenaient de personnes participantes qui croyaient que cette section dressait un portrait excessivement négatif de la consommation de cannabis, et que plusieurs facteurs pouvaient avoir un impact sur les risques à long terme. Au bout du compte, un grand nombre de personnes s'accordaient pour dire que cette section pouvait être améliorée avec l'ajout de statistiques ou de renvois à des études.

[« On débute en parlant de troubles de santé mentale, d'anxiété, de dépression et de dépendance au cannabis. Je vois bien ça. Mais je connais aussi des gens qui en consomment pour réduire l'anxiété et la dépression. Alors je me dis que c'est intéressant et je me demande sur quelles études on se base pour dire ça. Je suis curieuse. »] – Femme, 25-54 ans, C.-B./Nord « *Just reading it at the very beginning - poor mental health, anxiety, depression, including the cannabis dependence - I see that. But I also know people who use it for anxiety and depression. So I'm just flipping back through how it's interesting. It just made me think: what studies are these based off of? I'm just curious. »*

Certaines personnes participantes ont interprété l'information dans cette section comme voulant dire que la consommation de cannabis contribuait aux symptômes mentionnés. Elles n'ont pas immédiatement compris que le texte faisait allusion à la *consommation quotidienne* qui elle *augmente les risques à long terme* de ces effets sur la santé. Cela semblait être le cas surtout chez les personnes participantes francophones, possiblement en raison du titre qui est plus long. Cette interprétation erronée a contribué à la frustration ressentie par certaines personnes participantes à l'égard du portrait qui était fait de la consommation de cannabis.

Section 3 – Risques liés aux différents produits du cannabis

Risques liés aux différents produits du cannabis	
 Produits fumés (p. ex. joints préroulés, cannabis séché)	• Inhalation de substances chimiques toxiques également présentes dans la fumée du tabac • Risque accru de maladies pulmonaires
 Produits à teneur élevée en THC (p. ex. stylo de vapotage, cire, ambre de cannabis [« shatter »])	• Effets importants sur le rythme cardiaque, l'anxiété, la mémoire et l'attention • Risque accru de symptômes de troubles psychotiques (p. ex. anxiété grave, paranoïa, hallucinations) et de dépendance au cannabis
 Produits comestibles (p. ex. chocolats, produits à mâcher, boissons)	• Risque accru de surconsommation et d'intoxication au cannabis (p. ex. anxiété grave, panique, vomissements) en raison des effets différés des produits comestibles • Risque accru d'intoxication par le cannabis potentiellement mortelle chez les enfants; tenir hors de la portée des enfants

Cette section était considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre, en raison de l'aménagement sous forme de tableau, la concision du texte et l'utilisation des puces. Elle a également été applaudie pour ses éléments visuels qui, de l'avis de la majorité, représentaient bien les catégories et ajoutaient à l'attrait visuel de la section. Toutes les personnes participantes s'accordaient pour dire que les icônes ajoutaient de la valeur et qu'il fallait les conserver.

[« *La présentation est belle. C'est facile à lire et simple à comprendre. Je ne changerais rien.* »] –
Femme, 25-54 ans, Ontario « *I think it looks good. It's easy to read. It's easy to understand. I wouldn't change it.* »

La plupart des personnes participantes ont fait valoir que les risques mentionnés pour chaque type de produit étaient exacts et appropriés, et qu'il ne manquait aucun élément important.

Pour la plupart des personnes participantes, l'information présentée n'était pas nouvelle, mais confirmait ce qu'elles savaient. Ceci dit, une poignée de personnes participantes ont appris quelque chose de nouveau en lisant cette section. Par exemple :

- Les personnes qui avaient limité leur consommation de cannabis à certains types de produits étaient heureuses d'apprendre les effets d'autres produits. Dans le même ordre d'idées, quelques personnes qui consomment occasionnellement étaient d'avis que l'information était utile.
- Certaines personnes entendaient parler d'« empoisonnement par le cannabis » pour la première fois. Quelques-unes se sont demandé si c'était la même chose que de ressentir les effets indésirables d'une consommation excessive (*greening out*), et quelques autres doutaient que le cannabis puisse avoir un effet aussi grave.

Les personnes participantes étaient plus enclines à parler des risques associés aux produits comestibles. Tout d'abord, un grand nombre aurait souhaité que l'accent aurait été mis sur les risques pour les enfants, non seulement en ce qui concerne les produits comestibles, mais pour toutes les catégories. Vu l'importance de cet avertissement, quelques personnes participantes ont suggéré d'en faire une section distincte dans le document. De nombreuses personnes ont insisté sur l'importance de mentionner les risques pour les animaux de compagnie.

Pour les personnes participantes des groupes francophones, le premier point concernant les produits comestibles n'était pas toujours clair. En commentant ce point, bon nombre de personnes ne comprenaient pas comment les produits comestibles pouvaient mener à une surconsommation et à l'empoisonnement par le cannabis. Au bout du compte, un grand nombre de personnes s'entendaient pour dire que la phrase devrait se lire comme suit : « En raison des effets différés des produits comestibles, il y a un risque accru de surconsommation... ». Ainsi, la raison qui explique les effets serait claire dès le départ.

Finalement, les francophones étaient un peu plus critiques de la quantité de texte à lire en ce qui concerne les descriptions des risques. La répétition de « risque accru » au début de beaucoup d'énoncés les a amenés à ignorer ces mots. Quelques-unes ont proposé de raccourcir les descriptions ou d'indiquer que certains risques s'appliquaient à tous les types de produits du cannabis (par exemple, les risques pour les enfants ne sont pas uniques aux produits comestibles).

Section 4 – Qui est le plus à risque?

Qui est le plus à risque?		
Les personnes de moins de 25 ans. Le cannabis peut nuire au développement du cerveau, ce qui peut entraîner des troubles mentaux graves tels que la psychose et la schizophrénie.	Les personnes ayant des antécédents familiaux de troubles mentaux. Les risques sont plus élevés chez les personnes ayant des antécédents familiaux de psychose, de schizophrénie ou de dépendance à la drogue ou à l'alcool.	Les femmes enceintes ou qui allaitent. La consommation peut nuire à la croissance et au développement du bébé.

Cette section a suscité très peu de réactions. Comme pour d'autres sections, elle était considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre. Les personnes participantes étaient généralement d'accord avec ce qu'ils lisaient, étant donné que l'information correspondait à ce qu'ils avaient déjà entendu.

Certaines personnes ont suggéré de fournir un supplément d'information pour expliquer les impacts du cannabis sur la croissance et le développement des bébés, et sur les personnes ayant des antécédents familiaux de troubles de santé mentale. Quelques-unes ont également proposé d'ajouter des éléments visuels pour chaque groupe, mais peu d'entre elles avaient des idées précises pour les deux premiers segments.

Quelques personnes participantes croyaient que le titre leur demandait de deviner lequel des trois segments était le plus à risque, étant donné le point d'interrogation. Pour diminuer le risque de confusion, certaines personnes ont proposé de remplacer la question par un énoncé, comme « Les personnes les plus à risque ».

Section 5 – Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis

Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis			
Attendez après l'âge de 25 ans, lorsque le cerveau est complètement développé.	Évitez la consommation quotidienne, quasi quotidienne ou excessive.	Choisissez des produits à faible teneur en THC.	Choisissez des produits légaux dont la qualité est contrôlée afin de réduire les risques pour la santé liés à la consommation de produits non réglementés ou illégaux.
Consultez les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque .			

Cette section était également considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre. La plupart des personnes participantes étaient d'accord avec ce qu'elles lisaient.

Certaines personnes n'étaient pas entièrement convaincus que le premier conseil fût réaliste. Pour éviter que les jeunes de moins de 25 ans consomment du cannabis, ils ont recommandé au gouvernement d'augmenter l'âge minimum.

La recommandation d'éviter la consommation quotidienne ou quasi quotidienne a parfois été critiquée par les personnes qui croyaient que les effets de cette fréquence de consommation

dépendaient des produits consommés et de la quantité consommée sur une base quotidienne ou quasi quotidienne.

Pour quelques-unes, la recommandation de choisir des produits légaux dont la qualité est contrôlée était quelque peu intéressée puisque la vente de ces produits représente « une source de revenus pour le gouvernement ».

Les personnes participantes ont applaudi le fait que cette section fournissait des renseignements à l'appui, avec l'hyperlien vers les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque, et suggèrent que la même approche soit utilisée dans d'autres sections où il serait utile d'avoir des références et des statistiques à l'appui. Elles ignoraient toutefois si ces recommandations seraient en hyperlien puisque le mauve n'est pas la couleur qui est normalement utilisée.

Section 6 – Sources d'information sur le cannabis

► Signalez les effets indésirables ou secondaires d'un produit du cannabis

Signalez-les directement à [Santé Canada](#) ou composez le 1-866-234-2345.

► Ressources pour arrêter ou réduire votre consommation de cannabis

La réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme.

Si vous ou une personne que vous connaissez avez des problèmes de consommation de substances ou de santé mentale, [vous pouvez obtenir de l'aide en cliquant ici](#) (ou composer le 1-877-254-3348).

Les personnes participantes étaient très favorables à l'inclusion de ce genre d'information dans le document de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs, en particulier s'il s'agit de ressources qui pourraient aider les personnes aux prises à un problème de consommation ou des troubles de santé mentale. Plus nombreuses sont les ressources qui offrent ce type de soutien, mieux c'est.

« Je pense que c'est important de ponctuer le document avec dans le fond un contact de qui ça vient ce document-là : c'est Santé Canada. Puis deux, d'avoir une ressource quelque part ou appeler pour si on a besoin d'aide pour quoi que ce soit dans le fond. Dans ce cas-ci bien, c'est pour des effets indésirables ou pour avoir de l'aide pour réduire ou arrêter la consommation. Donc, je trouve que c'est non seulement important, mais c'est primordial d'avoir ce genre de message là pour terminer, parce que ça ferme la boucle là. » – Homme, 25-54 ans, Québec

Les personnes participantes étaient peu convaincues de l'importance d'avoir des ressources pour signaler les réactions indésirables ou secondaires d'un produit du cannabis. Certaines étaient perplexes en prenant connaissance des réactions indésirables et secondaires, et ne comprenaient pas comment ça fonctionnait, ce qu'il fallait signaler ou qui répondrait.

L'affirmation selon laquelle « la réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme » a suscité des réactions

mitigées. Même si beaucoup de personnes s'accordaient pour dire que cette affirmation était logique ou exacte compte tenu de leur propre expérience, d'autres étaient moins convaincues puisque leur propre expérience ou ce qu'elles avaient constaté autour d'elles suggérait que la consommation de cannabis pouvait avoir des effets positifs sur la santé mentale ou les fonctions cérébrales. Par conséquent, certaines personnes se sont interrogées sur l'utilité de cette affirmation dans cette section du document.

En termes d'améliorations, quelques personnes participantes ont suggéré d'ajouter des instructions pour faire le 911 en cas d'urgence plutôt que de téléphoner à Santé Canada. Certaines ont proposé d'inclure un lien ou un code QR permettant d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les risques, les effets et les études qui appuient les affirmations mentionnées dans le document.

Impressions générales et priorités

Après avoir exploré chaque section en détail, les personnes participantes s'accordaient pour dire que le document était d'une bonne longueur, facile à lire et bien compartimenté. Bien que tout le monde ait aimé l'utilisation des couleurs, certaines étaient préoccupées par l'emploi de la couleur verte. Pour beaucoup de personnes, cette couleur évoquait quelque chose de positif ou de bon. Ces personnes ont proposé une couleur fréquemment utilisée pour les avertissements, comme le jaune, l'orange ou le rouge.

À l'exception de ce qui a été suggéré durant les discussions sur chacune des sections, peu de personnes participantes croyaient qu'il manquait quelque chose dans le document en général.

Aux dires des personnes participantes, l'enchaînement des sections était approprié et intuitif, même si les sections auxquelles elles accordaient plus d'importance se retrouvaient souvent dans le bas de la page. Les sections 2, 3 et 4 étaient considérées comme les plus importantes, tandis que les sections 1, 5 et 6 se retrouvaient au bas de la liste. Parmi les raisons invoquées, il convient de noter celles-ci :

- Les personnes ont expliqué que puisque qu'elles n'étaient pas à leur première expérience avec la consommation de cannabis, elles s'intéressaient davantage aux risques à long terme plutôt qu'aux effets aigus. Si elles avaient été à leur première expérience de consommation de cannabis, le contraire serait probablement vrai.
- Les personnes participantes qui consomment habituellement un seul type de produit ont aimé la mention des risques associés aux différents produits du cannabis, et considéraient cette information comme étant utile.
- L'information sur les effets aigus du THC a suscité peu d'intérêt, compte tenu de sa notoriété.

L'intérêt suscité par chacune des sections variait selon les groupes d'âge. Parmi les différences notoires, il y avait celles-ci :

- La section 6 (Sources d'information sur le cannabis) a particulièrement plu aux jeunes de 18 à 24 ans, tandis que la section 1 (Effets immédiats courants du THC) a suscité moins d'intérêt chez ces participants.
- La section 3 (Risques liés aux différents produits du cannabis) est celle qui a suscité le plus grand intérêt chez les adultes âgés de 55 ans et plus.

Au bout du compte, la plupart des personnes participantes étaient d'avis que le document de renseignements leur était utile. Un bon nombre de personnes estimaient que le document était un bon rappel de l'information qu'elles connaissaient déjà, tandis que de nombreuses autres estimaient avoir obtenu de l'information nouvelle et pertinente en lien avec leur consommation de cannabis. Après avoir vu ce document, de nombreuses personnes participantes ont indiqué qu'elles liraient probablement le document au complet.

Réactions au document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins médicales

Section 1 – Introduction

Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis à des fins médicales

Les produits du cannabis sont utilisés à des fins médicales pour le traitement de nombreux troubles. Toutefois, les données probantes quant à leur innocuité et leur efficacité sont limitées ou inconnues. Contrairement aux produits de santé réglementés, l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada. Consultez une praticienne ou un praticien de la santé avant d'utiliser du cannabis à des fins médicales.

Cannabinoïdes : Le cannabis et les produits du cannabis contiennent des *cannabinoïdes* qui ont un effet sur le cerveau et le corps. Les deux types de cannabinoïdes les plus courants sont le tétrahydrocannabinol, ou le THC, et le cannabidiol, ou le CBD. Il existe d'autres cannabinoïdes, comme le cannabigérol (CBG), le cannabinol (CBN), le cannabichromène (CBC) et le tétrahydrocannabivarin (THCV), mais nous en savons peu sur leurs effets et leurs effets secondaires. Le THC et le CBD peuvent tous les deux avoir des effets thérapeutiques qui sont différents. Le THC cause les effets d'intoxication et d'affaiblissement des facultés du cannabis et il peut entraîner une dépendance. Le CBD n'a aucun effet intoxicant et ne crée pas de dépendance, mais il touche le cerveau.

Malgré que la plupart des personnes participantes l'aient trouvée facile à lire et simple à comprendre, cette section a fait l'objet d'une longue discussion.

Beaucoup de personnes ont trouvé que le texte était instructif. La plupart ne connaissaient pas les cannabinoïdes mentionnés, autres que le THC et le CBD. La comparaison entre les effets du THC et ceux du CBD a plu aux personnes participantes. Certaines ont fait valoir qu'à moins qu'elle ne renferme plus de renseignements sur les autres cannabinoïdes, cette portion du texte devrait être supprimée pour mettre l'accent sur le THC et le CBD. C'était particulièrement le cas pour la

version française, où les acronymes de tous les cannabinoïdes étaient accompagnés de leurs noms complets, ce qui a donné lieu à un long paragraphe et à des mots que les personnes participantes avaient de la difficulté à prononcer.

Le texte était également considéré comme instructif lorsqu'il s'agit de savoir jusqu'où vont les connaissances de Santé Canada sur les effets de beaucoup des cannabinoïdes mentionnés, de même que sur l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis dans le traitement des symptômes de nombreux troubles de santé. Même si cette transparence a plu aux personnes participantes, elle a tout de même causé une certaine confusion et semé la controverse. Bon nombre de personnes participantes ont indiqué que les affirmations selon lesquelles « les données probantes quant à leur innocuité et leur efficacité sont limitées ou inconnues » et « l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada » leur suggéraient *qu'aucune étude* sur la consommation de cannabis n'a été menée à ce jour. Les personnes participantes en ont conclu ce qui suit :

- Certaines, qui savaient que des études avaient été réalisées sur la consommation de cannabis, ont remis en doute ces affirmations.
- D'autres se sont demandé comment Santé Canada pouvait faire de telles affirmations et élaborer tout un document de renseignements sur les risques, les effets, les effets secondaires et les doses de cannabis s'il n'existait aucune étude pour appuyer ces affirmations ou ces recommandations.
- Certaines se sont même demandé si les produits du cannabis autorisés au Canada étaient propres à la consommation.

[« *On nous dit que ces produits n'ont aucun effet intoxicant ou ne créent aucune dépendance, mais qu'ils affectent le cerveau. S'il n'y a aucune étude, comment sait-on qu'ils touchent le cerveau?* »] – Femme, 25-54 ans, Atlantique « *Where it says it's not intoxicating or addictive, but does affect the brain. But if there's no studies done, how do we know it affects the brain?* »

[« *On nous dit seulement qu'on examine les faits, mais que pour le moment, les effets sont inconnus. Si cette fiche arrivait dans un de mes envois, elle se retrouverait probablement au recyclage, sans que je l'aie lue.* »] – Homme, 25-54 ans, Ontario « *It just says we're kind of studying the facts. But right now we don't know what it does so my opinion is, if this came in one of my product shipments it would probably go right to recycling, and I wouldn't read much of it.* »

Essentiellement, beaucoup de personnes participantes trouvaient que les affirmations étaient trop vastes et ne tenaient pas compte de leur problème de santé.

Les réactions au texte suggéraient que les personnes participantes ignoraient tout du processus d'examen et d'approbation des médicaments au Canada. Cela est devenu évident quand la personne responsable de la modération a dû fournir des exemples de produits réglementés et décrire de façon générale le processus que doivent suivre les entreprises de fabrication pour pouvoir vendre leurs produits au Canada.

Les personnes participantes auraient également aimé que la section renferme les renseignements suivants :

- La manière dont le CBD affecte le cerveau
- Des exemples de symptômes de troubles qui sont traités avec le cannabis

Finalement, de nombreuses personnes participantes ont écarté la recommandation de consulter une praticienne ou un praticien de la santé, en expliquant qu'elles et beaucoup de personnes de leur entourage n'avaient pas de médecin de famille. Les personnes qui ont une ou un médecin ont mentionné qu'elle ou qu'il était trop difficile à joindre. Les personnes participantes s'entendaient généralement pour dire que leur médecin n'était pas bien informé sur le cannabis ou sur son utilisation pour traiter certains symptômes.

Section 2 – Effets des deux principales méthodes de consommation du cannabis

Méthodes de consommation du cannabis	Début des effets	Durée des effets	Bienfaits et risques possibles
Ingestion (en le mangeant, en le buvant ou en le mettant sous la langue)	De 30 minutes à 2 heures	De 4 à 8 heures*	▪ Les effets sont de longue durée, ils peuvent peut-être soulager les symptômes à long terme. ▪ Les effets différés peuvent entraîner une surconsommation qui peut mener à un empoisonnement par le cannabis (p. ex. panique ou anxiété, hallucinations, nausées ou vomissements). ▪ L'ingestion accidentelle par des enfants peut mettre leur vie en danger.
Inhalation (en le fumant ou en le vapotant)	De quelques secondes à quelques minutes	De 2 à 4 heures*	▪ Les effets sont rapides, ils peuvent peut-être aider à soulager les symptômes aigus. ▪ Les produits chimiques toxiques contenus dans la fumée du cannabis augmentent le risque de maladie pulmonaire. Les vapeurs du cannabis peuvent également présenter des risques.

* Certains effets persistants peuvent durer de 12 à 24 heures.

Cette section était aussi considérée comme étant facile à lire et simple à comprendre, et a été choisie comme l'une des plus populaires du document de renseignements. Les personnes participantes ont particulièrement aimé la présentation sous forme de tableau et la nette distinction entre les deux principales méthodes de consommation de cannabis.

La plupart des personnes étaient d'avis que l'information était exacte et appropriée. Cela dit, les personnes participantes ont fait plusieurs suggestions et soulevé plusieurs préoccupations :

- L'une des critiques les plus souvent formulées pour cette section est qu'elle manquait de spécificité ou qu'elle était trop générale. Certaines personnes auraient préféré que cette section explique et démontre comment les effets, y compris les risques et les bienfaits, peuvent varier d'une personne à l'autre, selon plusieurs facteurs, notamment :
 - la teneur en THC du produit,
 - le type de produit consommé,
 - la quantité consommée,
 - le poids de la personne qui en consomme,
 - le niveau d'expérience et de tolérance au cannabis,
 - le fait de consommer d'autres drogues, de l'alcool ou des médicaments sur ordonnance en même temps,
 - le fait d'avoir consommé des aliments au préalable.

Même si les renseignements concernant le moment où les effets peuvent se faire sentir et combien de temps ils peuvent durer étaient présentés sous forme de période, beaucoup de personnes participantes s'entendaient pour dire qu'il faudrait fournir plus d'information.

- Aux dires de plusieurs personnes, le tableau serait complet s'il contenait de l'information sur les produits pour usage topique et les crèmes.
- Certaines personnes étaient préoccupées par la justesse de la limite supérieure des périodes présentées pour illustrer la durée des effets à long terme. Les préoccupations concernaient surtout la note en bas de page qui mentionne que « certains effets persistants peuvent durer de 12 à 24 heures », au point où ces personnes participantes souhaiteraient en savoir davantage sur ces effets persistants ou les facteurs qui expliquent qu'ils durent aussi longtemps.

Comme mentionné plus tôt, une des principales forces de cette section résidait dans le tableau utilisé pour présenter l'information. Les autres suggestions concernant la présentation de l'information étaient les suivantes :

- Une ligne horizontale devrait être ajoutée pour séparer les renseignements relatifs à chaque méthode de consommation de cannabis.
- Le tableau devrait faire une distinction plus nette entre les bienfaits et les risques.

- Étant donné son importance perçue, la référence aux enfants devrait être visuellement plus percutante, avec l'utilisation de caractères en gras, de caractères en rouge ou d'une icône.

[« *L'ingestion accidentelle par un enfant peut mettre sa vie en danger. Il faudrait probablement attirer l'attention sur cette information. Présentement, elle est ensevelie parmi les autres renseignements.* »] – Femme, 25-54 ans, Ontario « *Accidental ingestion by children can be life threatening - probably would want to draw some attention to that like. It's buried in there, right?* »

Finalement, quelques personnes participantes étaient d'avis que le ton du message dans cette section était alarmiste. Elles ont fait valoir que la durée des effets et l'utilisation de mots comme « toxique », « empoisonnement » et « vie en danger » étaient trop extrêmes pour le cannabis, et convenaient davantage aux drogues dures.

[« *Je ne comprends pas. Pourquoi dit-on que le cannabis peut empoisonner? Est-ce qu'une crise de panique, l'anxiété ou les hallucinations sont des symptômes d'empoisonnement? Encore une fois, on dirait que le gouvernement se veut alarmiste. Et est-ce que la consommation de cannabis cause le cancer du poumon? Je croyais qu'on n'avait pas fait de tests, ou très peu, là-dessus.* »] – Femme, 55 ans et plus, Prairies « *Well, I'm confused. Why, do they call it cannabis poisoning? Is a panic attack or anxiety or hallucinations poisoning? It just feels like it's really fear mongering again by our government. And then, you know, does it cause lung cancer? I thought they haven't had any tests or haven't done very many tests on it.* »

[« *On dirait que vous voulez effrayer les gens. L'empoisonnement par le cannabis, ça me fait rire. Empoisonnement semble être un mot sévère pour décrire l'anxiété et les hallucinations, et même le vomissement.* »] – Homme, 25-54 ans, Ontario « *This seems a bit like you're trying to scare people a little bit. Like cannabis poisoning is pretty funny to me. Poisoning seems like a pretty harsh word for anxiety and hallucinations, and maybe vomiting.* »

Section 3 – Dose recommandée

Dose recommandée : Commencez toujours par la dose la plus faible possible et allez-y lentement; augmentez (ou diminuez) graduellement la dose conformément aux directives de votre praticienne ou praticien de la santé afin d'obtenir l'effet thérapeutique souhaité et de réduire les effets secondaires. Si vous consommez par voie orale, commencez par une faible dose de 1 à 2,5 mg ou moins de THC ou une faible dose de 5 à 25 mg de CBD et attendez au moins 4 heures avant de décider si vous en consommerez davantage. Pour l'inhalation, commencez par une ou deux inhalations et attendez plusieurs minutes avant de consommer davantage. Ne dépassez pas la dose recommandée par votre prestataire de soins de santé. Si vous consommez trop accidentellement et ne vous sentez pas bien, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé ou composez le 1-844-POISON-X (1-800-463-5060 au Québec) ou le 911, ou rendez-vous à l'hôpital le plus près.

Pour l'essentiel, cette section était considérée comme étant simple à comprendre et les instructions, appropriées. Les personnes étaient particulièrement heureuses de voir que la section renfermait une mention pour les personnes débutantes de commencer lentement et de progresser graduellement, en plus de fournir des directives pour les premières doses de THC et de CBD. Cette approche permettait à la consommatrice ou au consommateur d'adapter son plan de traitement selon divers facteurs mentionnés dans la section précédente, comme le niveau d'expérience ou de tolérance. Autrement dit, l'approche générale utilisée convenait parfaitement à cette section.

[« D'après moi, c'est l'un des éléments les plus importants, parce que ce n'est pas tout le monde qui est bien informé en ce qui concerne la consommation. Certaines personnes ne sont peut-être pas accompagnées et le font seules. Elles se disent qu'elles veulent juste essayer. Mais d'avoir cette information, ça nous aide à ne pas trop consommer, pour ne pas être malade. Il faut toujours commencer par la plus petite dose possible et y aller lentement. Selon moi, c'est la seule façon d'y arriver. »] – Femme, 18-24 ans, Atlantique *« In my opinion, this is one of the most important parts, because not everyone is very educated compared to some other people when it comes to taking it. Maybe they don't have someone with them, maybe they're doing it alone. They just think "huh! I just want to try it." But having this here, it's kind of just that little bit of support so you don't take too much or you don't get sick. And it's just always start with the lowest possible dose and go slowly. And I think honestly, that's just the only way to do it. »*

[« J'aime le dosage pour cette raison. Quand j'ai commencé, je fumais et les effets étaient instantanés. Je pouvais savoir quand m'arrêter. Mais quand on l'ingère pour la première fois, la dose recommandée nous aide à y aller graduellement. »] – Femme, 55 ans et plus, Prairies *« I actually like the dosing for that reason - when I started out, I used to smoke, and that's instant. You can tell right away when to stop. But when you're ingesting it, which I was for the first time, that dosage really helped, to go gradually. »*

Une des principales préoccupations avec la dose recommandée était de ne pas savoir comment l'associer au produit consommé :

[« Quand on regarde l'emballage du produit qu'on achète, comment savoir ce qu'il faut faire? Ça doit presque toujours venir avec l'emballage : un gélifié aura tel effet, deux gélifiés auront tel autre effet, et ainsi de suite. »] – Homme, 55 ans et plus, Prairies *« If you look at your package that you're getting, how do you know what you're doing here? And it almost has to come with the packaging: one gummy is going to do this, two gummies are going to do that, that kind of thing. »*

Puisque la plupart des personnes participantes qui consomment du cannabis le font après avoir fait leurs propres recherches et pour des raisons personnelles, et non sur les recommandations d'une ou d'un médecin, ces personnes étaient d'avis que la directive selon laquelle elles ne doivent pas dépasser la dose recommandée par leur prestataire de soins de santé était inutile.

Même si l'information fournie était simple à comprendre, plusieurs personnes participantes avaient l'impression que le paragraphe pouvait être amélioré en termes de lisibilité. Ces personnes ont suggéré de diviser le texte sous forme de paragraphes à puces ou de tableau (comme pour la section précédente), de simplifier les phrases pour raccourcir le paragraphe ou, à tout le moins, de mettre les méthodes de consommation de cannabis (par voie orale et par inhalation) en caractères gras, afin que le lectorat dirige immédiatement son attention vers la méthode qu'il utilise.

[« Éducation générale des adultes – les gens ont tant à faire, il faut décortiquer et simplifier le tout du mieux possible afin de rendre le texte plus facile à lire, pour que le lecteur se dise 'Ok, j'ai compris' et mette la fiche de côté. »] – Femme, 25-54 ans, Ontario « General adult education - people have so much going on, you really need to just break it down and make it as simple as possible and easily referenceable so they can just pick it up and go 'Okay, got it' and put it back down. »

[« J'aimerais voir plus d'information importante sur la manière d'utiliser le produit et la dose recommandée. Je ne suis pas nécessairement en désaccord avec le début et l'énoncé d'ouverture qui conseille de toujours commencer par une faible dose, mais je dois alors chercher pour trouver la dose appropriée. »] – Femme, 18-24 ans, C.-B./Nord « I'd like to see more important information on how to use the product, the recommended doses. I don't disagree necessarily with the beginning and opening statement of always start with a low dose. But I'm then having to look where that appropriate dose is. »

Pour la plupart, les personnes participantes ont aimé voir de l'information sur les ressources à consulter pour obtenir du soutien à la fin de la section. Quelques suggestions ont été formulées pour cette partie du texte :

- Les personnes participantes étaient d'avis que le numéro de téléphone devrait être entièrement en chiffres, plutôt qu'en lettres.
- La dernière phrase ne devrait pas demander aux gens de se présenter eux-mêmes à l'hôpital, mais plutôt leur conseiller de s'y faire conduire en toute sécurité par une personne (sobre).
- Certaines personnes participantes n'ont pas compris pourquoi on leur demandait de contacter le centre antipoison puisqu'à leurs yeux, le cannabis n'est pas toxique. Certaines personnes croyaient qu'il était exagéré d'indiquer le numéro antipoison dans ce cas. Parce qu'elles ne connaissaient pas POISON-X, certaines personnes ont fait valoir qu'elles ne composeraient pas ce numéro, car elles ignoraient quel genre de conseils elles obtiendraient de la personne qui répondrait, alors qu'ils savaient à quoi s'attendre en faisant le 911.

Section 4 – Effets secondaires du THC

Effets secondaires du THC : La réaction d'une personne au cannabis diffère et peut varier d'une consommation à l'autre. Les effets immédiats peuvent comprendre une sensation d'euphorie (être « gelé »), des étourdissements ou une sensation de perte de connaissance, une accélération du rythme cardiaque, des changements dans le processus de réflexion, de l'anxiété, de la panique, de la paranoïa, un grand appétit, des troubles de mémoire et de l'attention, la sécheresse de la bouche, des yeux rouges et de la somnolence. Les effets secondaires graves peuvent comprendre des symptômes de troubles psychotiques dont la confusion extrême, une anxiété grave, la paranoïa et des hallucinations. En raison de ces effets et d'autres, la **conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle**.

Signalement des effets secondaires : Signalez tout effet secondaire à votre praticienne ou praticien de la santé, à l'entreprise de fabrication du produit ou directement à Santé Canada par téléphone (1-866-234-2345) ou en remplissant une [déclaration des effets secondaires en ligne](#).

Essentiellement, cette section était considérée comme étant simple à comprendre, mais, tout comme la section 3, il aurait lieu de l'améliorer en termes de lisibilité. À cet égard, quelques suggestions ont été formulées :

- Le paragraphe pourrait être divisé à l'aide de puces pour permettre au lecteur de distinguer plus facilement les effets immédiats des effets graves.
- Quelques personnes participantes ont suggéré de catégoriser les effets secondaires selon leur « probabilité » afin que le lectorat comprenne que ce ne sont pas nécessairement tous les effets qui se font sentir.
- D'autres ont proposé de catégoriser les effets selon la méthode de consommation et de présenter l'information comme dans la section 2.

Certaines personnes ont suggéré de remplacer « effets secondaires » par « effets ». De plus, quelques-unes des réactions mentionnées, comme le grand appétit, la sensation d'euphorie, les changements dans le processus de réflexion et les étourdissements, n'étaient pas nécessairement des effets indésirables, même dans un contexte médical.

Comme pour la section 2, quelques personnes participantes croyaient que l'approche et le ton utilisés pour présenter l'information dans la section 4 étaient très sévères et trompeurs. Plus précisément, ces personnes avaient l'impression que le paragraphe avait pour but de les dissuader de consommer du cannabis en leur disant que les réactions mentionnées étaient des « effets secondaires », qu'elles étaient toutes susceptibles de se produire, qu'il s'agissait de réactions anormales à la consommation de cannabis (quand de leur avis, plusieurs de ces réactions étaient normales et inoffensives) et que la consommation de cannabis *provoque* les réactions sévères mentionnées, ce qui est peu probable selon elles.

Comme pour la section précédente, les personnes participantes ont fait quelques commentaires au sujet des lignes d'aide :

- Bon nombre de personnes ont expliqué qu'elles ne contacteraient pas l'entreprise de fabrication ou Santé Canada si elles ressentaient un effet secondaire. Tout au plus, elles feraient le 911 ou se rendraient à l'urgence si les symptômes étaient suffisamment graves.
- De nombreuses personnes participantes considéraient que ce serait un gaspillage de temps et de ressources si toutes les personnes qui ressentent les effets mentionnés après avoir consommé du cannabis utilisaient les lignes d'aide qui sont proposées. De l'avis de plusieurs, il faudrait préciser que seuls les effets secondaires sérieux ou les troubles de santé graves devraient être signalés.
- Certains ont proposé d'ajouter la directive de faire le 911 en cas d'urgence.

Finalement, comme pour le document de renseignements en français sur la consommation de cannabis à des fins non médicales, certaines personnes de langue française étaient d'avis que l'expression « être gelé » ne convenait pas à ce type de document.

Section 5 – Réduction et gestion des risques

Réduction et gestion des risques

- **Interactions médicaments-médicaments** : Le cannabis peut interagir avec de nombreuses autres substances et causer des effets secondaires, dont certains peuvent être graves. Il est important d'indiquer à votre praticienne ou praticien de la santé les médicaments d'ordonnance ou sans ordonnance et les produits de santé naturels que vous prenez ou tout changement par rapport à ceux-ci. Faites preuve de prudence lorsque vous combinez du cannabis avec d'autres drogues et produits de santé, et évitez de consommer du cannabis en même temps que d'autres substances intoxicantes comme l'alcool.
- **Entreposage sécuritaire** : La consommation accidentelle de produits comestibles qui contiennent du cannabis peut mettre la vie des enfants en danger. Gardez tous vos produits du cannabis sous clé et hors de la portée des enfants dans leur emballage neutre protège-enfants d'origine.
- **Vérification et compréhension des étiquettes** : Assurez-vous que vous avez bien reçu le produit recommandé par votre praticienne ou praticien de la santé. Les produits contenant du CBD peuvent contenir une certaine quantité de THC et parfois une quantité suffisante pouvant causer des effets secondaires. Lisez attentivement l'étiquette des produits avant de consommer du cannabis. En cas de doute ou si vous avez des questions, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé.
- **Surveillance de votre traitement et suivi auprès de votre praticienne ou praticien de la santé** : Évaluez les effets du cannabis sur vos symptômes. Rencontrez régulièrement votre praticienne ou praticien de la santé pour adapter vos plans de traitement à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le cannabis à des fins médicales, consultez le site [Canada.ca](https://canada.ca). Si vous consommez ou envisagez de consommer du cannabis à des fins non médicales, veuillez consulter le document [Renseignements pour les consommatrices et consommateurs – Cannabis](#).

La section 5 a été accueillie favorablement par les personnes participantes, pour plusieurs raisons. Premièrement, l'utilisation des puces et des caractères gras au début de chaque paragraphe en facilitait la lecture et la compréhension, surtout par rapport aux blocs de texte dans les sections précédentes. Aux dires des personnes participantes, l'information était appropriée et utile.

Ces personnes ont particulièrement aimé discuter des interactions médicaments-médicaments. Plusieurs avaient soulevé des préoccupations en lien avec la consommation de cannabis et d'autres produits dans les sections précédentes sur les risques et les effets secondaires. L'intérêt pour les interactions médicaments-médicaments était tel que les personnes participantes souhaiteraient voir plus d'information dans cette section. Certaines ont suggéré d'ajouter un lien vers l'information sur les interactions entre certains médicaments sur ordonnance, médicaments en vente libre et le cannabis, comme pour le document de renseignements sur la consommation de cannabis à des fins non médicales. Le seul détail que certaines personnes jugeaient erroné était la référence à l'alcool qu'ils ne considéraient pas comme étant une drogue.

L'information sur l'entreposage sécuritaire a été appréciée de tout le monde, puisqu'il concerne la sécurité des enfants. Les personnes participantes ont suggéré d'élargir la formulation pour inclure tous les produits du cannabis, et non seulement les produits comestibles, et de mentionner que s'il était ingéré accidentellement, le cannabis pouvait représenter un danger pour les animaux de compagnie.

L'allusion répétée à une praticienne ou à un praticien de la santé a soulevé d'autres préoccupations en lien avec la disponibilité des médecins de famille. Certaines personnes ont dû expliquer ou répéter qu'elles ou beaucoup de leurs connaissances n'avaient pas de médecin et que Santé Canada devrait peut-être fournir des directives supplémentaires pour les personnes qui sont dans cette situation (par exemple, les autres ressources qu'elles pourraient consulter). Le seul autre commentaire au sujet des praticiennes et praticiens de la santé a été fait en lien avec la surveillance des traitements et des suivis. Il a été suggéré de remplacer la recommandation de rencontrer régulièrement une praticienne ou un praticien de la santé pour adapter son plan de traitement à ses besoins par un conseil de la ou le rencontrer uniquement au besoin.

Une poignée de personnes participantes ont proposé d'ajouter des conseils ou des stratégies pour réduire et gérer les risques. Quelques-unes étaient d'avis que certaines personnes, en particulier les personnes qui commencent à consommer, ne devraient pas consommer seules.

Impressions générales et priorités

Après avoir examiné chaque section en détail, les personnes participantes ont eu l'occasion de donner leurs opinions de l'ensemble du document. La plupart ont affirmé que la présentation ou

l'apparence de celui-ci les dissuaderait probablement de lire ce type de document, même si certaines parties étaient susceptibles de les intéresser.

Le principal problème résidait dans la présentation de l'information, plutôt que dans la longueur du document. Bien que ce dernier comporte un peu plus d'une page, seules quelques personnes participantes l'ont trouvé trop long. Lorsque nous leur avons demandé s'il faudrait supprimer quoi que ce soit pour que le contenu tienne sur une seule page, les personnes participantes ont indiqué qu'elles préféreraient un document un peu plus long, mais plus facile à lire, plutôt qu'un document plus court présenté de cette manière.

[« Je crois que l'information est très importante, mais c'est long à lire. Si j'avais ces renseignements devant moi, je ne les lirais pas, à cause de la présentation. Elle ne m'incite pas à lire. S'il s'agissait d'une brochure, ou si c'était plus coloré, ça m'attirerait un peu plus, et ça me pousserait à lire le document. »] – Femme, 18-24 ans, Atlantique « I think the information is all really important, but it's just so wordy. If I had this and I picked it up, I wouldn't read it. It's the formatting. I don't feel like it's conducive to wanting to read it. I don't know - if it was a pamphlet, or if it was formatted in a way where it was more colorful...draws you in a bit more. I think it would be more convincing to want to read it. »

[« La présentation est terrible. Il aurait fallu faire un tableau. »] – Femme, 25-54 ans, Ontario « It's I think the layout is terrible. They'd almost be better to do some sort of info graph. »

[« Si on prenait le document, qu'on grossissait les caractères, qu'on l'imprimait recto verso pour qu'il soit plus facile à lire, et qu'on mettait en évidence ce qui est vraiment important, les gens le liraient peut-être. »] – Homme, 55 ans et plus, Atlantique « If you were to take this document, blow it up a little bit, print two-sided so you could actually read it. Highlight the stuff that's really important. People might read it. »

[« Je ne pense pas qu'on puisse retirer quoi que ce soit, mais si on présentait l'information sur deux pages, ce serait plus logique et un peu plus facile à lire, surtout qu'il s'agit d'information à des fins médicales. »] – Femme, 18-24 ans, Prairies « I don't think there's anything that you can really cut off of this, and if you're going to make it 2 pages. Then it would make a bit more sense to maybe just make things a little bit easier to read, especially since considering this is for medical purposes. »

Outre ce qui a été abordé durant les discussions, les personnes participantes étaient peu nombreuses à dire qu'il manquait autre chose. Les suggestions formulées incluaient ce qui suit :

- Afficher la liste des effets à court terme par opposition aux effets à long terme de la consommation de cannabis,

- Suggérer des ressources pour les personnes qui ont besoin de soutien en raison de problèmes de toxicomanie ou de dépendance aux drogues,
- Insister davantage sur le fait que le THC crée une dépendance,
- Expliquer en quoi le cannabis fourni par des entreprises de détail autorisés est différent de celui dont une personne peut se procurer sur ordonnance,
- Donner de l'information sur les risques associés à la consommation de cannabis obtenu auprès de sources non autorisées,
- Donner de l'information sur la bonne façon de se débarrasser des restants de produits du cannabis : « *Comment se débarrasser d'un produit qui ne vous convient pas?* »,
- Fournir une description de quelques effets positifs du cannabis sur la santé, par exemple sur l'appétit ou le sommeil,
- Fournir de l'information sur les produits pour usage topique,
- Rappeler l'âge minimum requis dans chaque province pour pouvoir consommer du cannabis,
- Donner de l'information sur les facteurs à considérer si la personne qui consomme a un historique de troubles psychologiques ou de santé mentale,
- Ajouter un lien vers le site Web de Santé Canada pour les personnes qui souhaitent en apprendre davantage.

L'enchaînement des sections était considéré comme approprié et intuitif. De nombreuses personnes participantes ont choisi les sections 2, 3 et 4 en termes d'importance, tandis que les sections 1 et 5 se sont retrouvées dans le bas du classement. Ces personnes participantes ont expliqué qu'elles s'intéressaient davantage aux renseignements qui concernent les produits qu'elles consomment, la quantité qu'elles devraient consommer et les effets secondaires possibles. Pour la plupart, la section 1 contenait de l'information contextuelle qu'elles connaissaient déjà ou qui n'avait aucun impact immédiat sur les produits qu'elles consomment ou les quantités. En ce qui concerne la section 5, malgré ses conseils pertinents, les renseignements n'étaient pas aussi importants que ceux communiqués dans les trois sections précédentes.

Au bout du compte, la plupart des personnes participantes étaient d'avis que le document de renseignements leur était personnellement utile. Par contre, plusieurs personnes ont avoué qu'elles ne liraient probablement pas le document au complet. Elles ont ajouté que dans la forme dans laquelle il a été testé, le document constitue une occasion manquée de la part de Santé Canada d'aider la population canadienne à comprendre la consommation qui est faite du cannabis

à des fins médicales, et que quelques modifications sur le plan de la présentation et de la disposition contribueraient grandement à changer cela.

Produits à teneur élevée en THC

Lorsqu'il s'agit de parler des produits comme les stylos de vapotage, les cartouches, la cire ou le « wax », le « shatter » et les autres formes concentrées de cannabis – qui ont une teneur en THC plus élevée que les autres produits du cannabis – les personnes participantes dans tous les groupes étaient invitées à commenter trois approches possibles :

1. Référence à la **teneur élevée en THC** de ces produits
2. Référence à la **teneur en THC** de ces produits
3. Référence à la **forte puissance du THC** dans ces produits

Pour l'ensemble des participants, l'expression la plus logique était celle qui parle de la forte puissance du THC de ces produits, suivie de celle qui concerne la teneur du THC. En anglais, les personnes participantes ont préféré le mot « *concentration* » (teneur), qui selon elles décrit bien le produit (de façon plus précise), sans laisser place à interprétation (puisque « teneur élevée » et « forte puissance » peuvent avoir une connotation subjective). Les personnes qui ont préféré l'expression « forte puissance » la trouvaient plus percutante et moins technique. Les personnes qui ont préféré « teneur élevée » croyaient que ce langage était le plus accessible. La tendance générale suggère que les personnes participantes d'un âge moyen préféraient parler de forte puissance, tandis que les plus jeunes préféraient parler de teneur (ou *concentration* en anglais).

Parmi les personnes de langue française, la référence à la teneur élevée en THC était la plus intuitive, suivie de l'option qui parle de la teneur (ou *concentration* en anglais).

Méthodologie

Tous les travaux de recherche ont été menés conformément aux *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada*, de la manière qui suit :

Quorus était responsable de coordonner tous les aspects du projet de recherche, y compris la conception et la traduction du questionnaire de recrutement et du guide de l'animateur, en collaboration avec Santé Canada, toutes les étapes de la collecte de données, y compris le recrutement des participants, de fournir la plateforme de discussion en ligne et d'animer les groupes de discussion, et de livrer les rapports requis au terme de la collecte de données. La méthodologie de recherche est décrite en détail ci-dessous.

Auditoire cible et base de sondage

Pour cette étude, l'auditoire cible était composé d'adultes qui avaient consommé du cannabis au moins une fois dans l'année précédente et qui provenaient des régions suivantes :

- Canada atlantique (anglais)
- Québec (français)
- Ontario (anglais)
- Prairies (anglais)
- C.-B./Nord (anglais)

Des questions bien précises ont été insérées dans le questionnaire de recrutement pour déterminer si les participants remplissaient les conditions d'admissibilité au programme de recherche et pour obtenir, le cas échéant, une bonne représentation d'âges, de régions, de genres, d'ethnicités, de consommateurs de cannabis à des fins médicales et non médicales et de fréquence de consommation.

En plus des critères généraux susmentionnés, d'autres mesures ont été utilisées pour recruter des participants de qualité :

- Nous avons exclu tout participant qui occupait ou avait déjà occupé un poste au sein d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental concerné, d'une agence de publicité, d'une firme d'études de marché, d'un cabinet de relations publiques, d'une entreprise de cannabis, d'une entreprise de tabac ou de produits de vapotage, d'une entreprise de renoncement au tabac, d'un cabinet d'avocats ou des médias (radio, télévision, journaux, production vidéo ou cinématographique, etc.).
- Nous avons exclu tous les participants qui se connaissaient, à moins qu'ils fussent à des séances différentes, tenues à des moments différents.

- Nous avons exclu tout participant qui aurait pris part à une séance de recherche qualitative au cours des six mois précédents.
- Nous avons également exclu tout participant qui avait pris part à cinq séances ou plus de recherche qualitative au cours des cinq années précédentes.
- Nous avons exclu tout participant qui avait pris part à une séance de recherche qualitative sur le même sujet, tel que défini par le chercheur ou l'animateur au cours des deux années précédentes.

Description de la procédure de collecte de données

La collecte de données a été effectuée durant 30 séances de discussion de groupe en ligne d'une durée approximative de 90 minutes.

Pour chaque groupe, Quorus a recruté huit participants pour s'assurer de la présence de six à huit d'entre eux. Tous les participants ont reçu un montant de 125 \$.

Les participants aux groupes de discussion ont été recrutés au téléphone par composition aléatoire auprès du grand public et au moyen d'une base de données exclusive de volontaires.

Le recrutement des participants s'est déroulé conformément aux règles de sélection, de recrutement et de protection de la vie privée établies dans les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative*. Les exigences suivantes ont également été respectées :

- Toutes les activités de recrutement se sont déroulées dans la langue officielle de préférence du participant, en français ou en anglais selon le cas.
- Nous avons informé les participants qui l'ont demandé sur la manière dont ils pouvaient accéder aux résultats de la recherche.
- Nous avons fourni l'énoncé de confidentialité de Quorus à ceux qui l'ont demandé.
- La procédure de recrutement a permis de confirmer la capacité de chaque participant à communiquer, comprendre, lire et écrire dans la langue utilisée pour leur séance.
- Nous avons informé les participants de leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur l'accès à l'information* et nous leur avons donné l'assurance que ces droits seraient protégés tout au long du processus de recherche. Plus précisément, nous avons informé les participants du but de la recherche, de l'identité du ministère ou de l'agence qui l'avait commandée et du fournisseur des services de recherche, que les résultats de l'étude seraient rendus publics dans les six mois suivant la fin des travaux de recherche à Bibliothèque et Archives Canada. Enfin, nous avons informé les participants que leur participation à l'étude était volontaire et que l'administration des

renseignements fournis respecterait les exigences de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

À l'étape du recrutement et au début de chaque séance de discussion, nous avons informé les participants que cette recherche se faisait pour le compte du gouvernement du Canada et plus précisément pour Santé Canada. Ceux-ci ont également été informés que les séances seraient enregistrées et que des observateurs de Santé Canada seraient présents. Quorus s'est assuré d'obtenir le consentement préalable des participants à l'étape du recrutement ainsi qu'au début de chaque séance de discussion.

Toutes les séances se sont déroulées en soirée après les heures normales de bureau. L'équipe de recherche a utilisé la plateforme Zoom pour héberger et enregistrer les séances (avec des microphones et des webcams branchés aux appareils électroniques de l'animateur et des participants, comme les ordinateurs portatifs, les tablettes et les téléphones intelligents) pour un visionnement à distance.

Trente groupes de discussion en ligne ont été organisés au Canada du 9 décembre 2024 au 23 janvier 2025. Les renseignements relatifs à ces séances sont présentés ci-dessous.

Date	Région	Segment	Langue	Nombre de participants
9 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (18-24 ans)	Anglais	7
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (18-24 ans)	Anglais	7
10 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (18-24 ans)	Anglais	7
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (18-24 ans)	Anglais	8
11 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (25-54 ans)	Anglais	8
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (25-54 ans)	Anglais	8
	C.-B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (18-24 ans)	Anglais	6
12 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (25-54 ans)	Anglais	8
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (25-54 ans)	Anglais	8
	C.B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (18-24 ans)	Anglais	6
16 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (55 ans et plus)	Anglais	7
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (55 ans et plus)	Anglais	7

Date	Région	Segment	Langue	Nombre de participants
	C.-B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (25-54 ans)	Anglais	6
17 décembre 2024	Atlantique	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (55 ans et plus)	Anglais	8
	Ontario	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (55 ans et plus)	Anglais	7
	C.-B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (25-54 ans)	Anglais	8
18 décembre 2024	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (18-24 ans)	Anglais	8
	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (18-24 ans)	Anglais	8
	C.-B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (55 ans et plus)	Anglais	7
19 décembre 2024	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (25-54 ans)	Anglais	6
	C.-B./Nord	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (55 ans et plus)	Anglais	8
	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (25-54 ans)	Anglais	6
20 janvier 2025	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (55 ans et plus)	Anglais	8
	Prairies	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (55 ans et plus)	Anglais	7
21 janvier 2025	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (18-24 ans)	Français	7
	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (25-54 ans)	Français	8
22 janvier 2025	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins non médicales (55 ans et plus)	Français	7
	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (18-24 ans)	Français	8
23 janvier 2025	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (25-54 ans)	Français	8
	Québec	Consommateurs de cannabis à des fins médicales (55 ans et plus)	Français	6
				Total : 218

Mise en garde concernant la recherche qualitative

La recherche qualitative vise à recueillir des points de vue et à trouver une orientation plutôt que des mesures qualitatives extrapolables. Le but n'est pas de générer des statistiques, mais d'obtenir l'éventail complet des opinions sur un sujet, comprendre le langage utilisé par les participants, évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et exploiter le pouvoir du groupe pour stimuler les réflexions. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions, peu importe si ces opinions sont partagées ou non par d'autres.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude, il est clair que la tâche en question est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent être extrapolés à une plus vaste population, pas plus qu'ils ne visent à l'être.

Plus particulièrement, il n'est pas approprié de suggérer ou de conclure que quelques (ou de nombreux) utilisateurs du monde réel agiraient d'une façon uniquement parce que quelques (ou de nombreux) participants ont agi de cette façon durant les séances. Ce genre de projection relève strictement de la recherche quantitative.

Annexes

Annexe A : Questionnaire de recrutement

Spécifications

- Nous recruterons 8 participants dans chaque groupe pour nous assurer de la présence de 6 à 8 d'entre eux.
- Les participants recevront 125 \$.
- Trente (30) groupes de discussion en ligne seront organisés avec des Canadiens dans les régions suivantes :
 - Canada atlantique (en anglais)
 - Québec (en français)
 - Ontario (en anglais)
 - Prairies (en anglais)
 - C.-B./Nord (en anglais)
- Les groupes seront composés d'adultes canadiens qui consomment du cannabis. Les séances seront segmentées selon l'âge (jeunes adultes de 18 à 24 ans ; adultes d'âge moyen de 25 à 54 ans ; et adultes âgés de 55 ans et plus) et les raisons pour consommer (médicales ou non médicales).
- Dans chaque groupe, des efforts seront faits pour recruter un bon mélange de participants, d'âges, de genres, de régions, d'origines culturelles et socioéconomiques divers.

Toutes les heures sont indiquées en heure locale, à moins d'indication contraire.

Groupe 1 Canada atlantique 9 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins non médicales (18-24 ans)	Groupe 2 Ontario 9 décembre 19 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (18-24 ans)	Groupe 3 Canada atlantique 10 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins médicales (18-24 ans)	Groupe 4 Ontario 10 décembre 19 h HNE Consommateurs à des fins médicales (18-24 ans)
Groupe 5 Canada atlantique 11 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins non médicales (25-54 ans)	Groupe 6 Ontario 11 décembre 18 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (25-54 ans)	Groupe 7 C.-B./Nord 11 décembre 17 h HNP Consommateurs à des fins non médicales (18-24 ans)	Groupe 8 Canada atlantique 12 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins médicales (25-54 ans)
Groupe 9 Ontario 12 décembre 18 h HNE Consommateurs à des fins médicales (25-54 ans)	Groupe 10 C.-B./Nord 12 décembre 17 h HNP Consommateurs à des fins médicales (18-24 ans)	Groupe 11 Canada atlantique 16 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins non médicales (55 ans et plus)	Groupe 12 Ontario 16 décembre 18 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (55 ans et plus)
Groupe 13 C.-B./Nord 16 décembre 17 h HNP Consommateurs à des fins non médicales (25-54 ans)	Groupe 14 Canada atlantique 17 décembre 17 h HNA Consommateurs à des fins médicales (55 ans et plus)	Groupe 15 Ontario 17 décembre 18 h HNE Consommateurs à des fins médicales (55 ans et plus)	Groupe 16 C.-B./Nord 17 décembre 17 h HNP Consommateurs à des fins médicales (25-54 ans)
Groupe 17 Prairies 18 décembre 18 h HNC Consommateurs à des fins non médicales (18-24 ans)	Groupe 18 Prairies 18 décembre 20 h HNC Consommateurs à des fins médicales (18-24 ans)	Groupe 19 C.-B./Nord 18 décembre 18 h 30 HNP Consommateurs à des fins non médicales (55 ans et plus)	Groupe 20 Prairies 19 décembre 18 h HNC Consommateurs à des fins non médicales (25-54 ans)
Groupe 21 C.-B./Nord 19 décembre 17 h HNP Consommateurs à des fins médicales (55 ans et plus)	Groupe 22 Prairies 19 décembre 20 h HNC Consommateurs à des fins médicales (25-54 ans)	Groupe 23 Prairies 20 janvier 18 h HNC Consommateurs à des fins non médicales (55 ans et plus)	Groupe 24 Prairies 20 janvier 20 h HNC Consommateurs à des fins médicales (55 ans et plus)
Groupe 25 Québec [FRANÇAIS] 21 janvier 17 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (18-24 ans)	Groupe 26 Québec [FRANÇAIS] 21 janvier 19 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (25-54 ans)	Groupe 27 Québec [FRANÇAIS] 22 janvier 17 h HNE Consommateurs à des fins non médicales (55 ans et plus)	Groupe 28 Québec [FRANÇAIS] 22 janvier 19 h HNE Consommateurs à des fins médicales (18-24 ans)
Groupe 29 Québec [FRANÇAIS] 23 janvier 17 h HNE Consommateurs à des fins médicales (25-54 ans)	Groupe 30 Québec [FRANÇAIS] 23 janvier 19 h HNE Consommateurs à des fins médicales (55 ans et plus)		

Questionnaire

A. Introduction

Bonjour/hello, je m'appelle **[NOM]** et je travaille pour le groupe-conseil Quorus, une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous planifions une série de groupes de discussion en ligne au nom du gouvernement du Canada dans votre région. Préférez-vous continuer en anglais ou en français? / Would you prefer to continue in English or French?

[PREMIÈRE REMARQUE POUR L'INTERVIEWEUR : POUR LES GROUPES EN ANGLAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, VEUILLEZ DIRE, « Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. Nous vous remercions de votre intérêt. » POUR LES GROUPES EN FRANÇAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, LUI RÉPONDRE « Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. We thank you for your interest. »]

[DEUXIÈME REMARQUE POUR L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT DEMANDE DE PARTICIPER EN ANGLAIS/FRANÇAIS, MAIS QU'AUCUNE DISCUSSION N'EST PRÉVUE DANS CETTE LANGUE DANS LA RÉGION, S'ADRESSER AU SUPERVISEUR. DES EFFORTS SERONT FAITS POUR LES INCLURE DANS UNE SÉANCE QUI SE DÉROULERA DANS LA LANGUE DE SON CHOIX DANS LE FUSEAU HORAIRE LE PLUS PRÈS D'OÙ IL HABITE. DES ENTREVUES INDIVIDUELLES PEUVENT AUSSI ÊTRE ORGANISÉES SI C'EST NÉCESSAIRE.]

Comme je le mentionnais, nous organisons des groupes de discussion en ligne avec des gens de votre région, pour le compte du gouvernement du Canada. La recherche a pour but de mieux comprendre ce que pensent les Canadiens de l'information sur la consommation de cannabis à des fins médicales et autres, y compris les effets immédiats et à long terme, les risques associés aux produits de cannabis, et les stratégies d'atténuation des risques. Les séances dureront 90 minutes (une heure et demie), et les participants recevront un montant d'argent pour leur contribution.

Votre participation est entièrement volontaire. Nous désirons simplement connaître vos opinions. Nous n'essaierons pas de vous vendre quoi que ce soit, ni de vous faire changer d'avis. La discussion de groupe aura lieu sur la plateforme de webconférence Zoom, et sera dirigée par un professionnel de la recherche. Six à huit autres participants invités comme vous y prendront part. Pour participer, vous devrez utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent dans une pièce tranquille.

Toutes les opinions demeureront anonymes et serviront uniquement aux fins de la recherche, conformément aux lois sur la protection de la vie privée, y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, les lois du gouvernement du Canada et les lois provinciales qui s'appliquent.

[REMARQUE POUR L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT POSE DES QUESTIONS AU SUJET DES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, RÉPONDRE : « Les renseignements personnels que vous fournirez seront protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

et recueillis conformément au paragraphe 4 de la *Loi sur le ministère de la Santé*. Ces renseignements ne seront associés d'aucune façon à votre nom sur les documents. En plus de protéger vos renseignements personnels, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous permet d'accéder à ces renseignements et d'y apporter des correctifs. Vous pouvez également déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été gérés correctement. »]

1. Avant de vous inviter, nous devons vous poser quelques questions pour obtenir une diversité de participants dans chaque groupe. Cela ne prendra que 5 minutes. Puis-je continuer?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

B. Admissibilité

2. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

NOTER : _____

TOUTES LES PROVINCES ET AU MOINS UN TERRITOIRE DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉS. DANS LES PRAIRIES ET LE CANADA ATLANTIQUE, RECRUTER DES PARTICIPANTS DE TOUTES LES RÉGIONS, DANS LA MESURE DU POSSIBLE.

3. Est-ce que vous ou d'autres membres de votre famille immédiate travaillez dans l'un ou l'autre des domaines suivants [**LIRE LES CHOIX DE RÉPONSES.**]

... une firme d'études de marché, un cabinet de relations publiques ou une agence de publicité	1
... les médias (radio, télévision, journaux, magazines, etc.)	2
... une agence ou un ministère fédéral ou provincial du domaine des soins de santé	3
... un cultivateur, un transformateur ou un vendeur autorisé de cannabis	4
... un cabinet d'avocats	5
... les forces de l'ordre	6

SI A RÉPONDU OUI À L'UNE OU L'AUTRE DE CES RÉPONSES, REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

4. Avez-vous déjà participé à une discussion de groupe ou une entrevue organisée à l'avance pour laquelle vous avez reçu un montant d'argent?

Oui 1

Non 2 **PASSER À LA QUESTION 8**

5. À quand remonte votre dernière discussion ou entrevue?

Au cours des 6 derniers mois 1 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN**

Il y a plus de 6 mois 2

6. Quels étaient les sujets des discussions ou entrevues auxquelles vous avez participé ?

NOTER : _____

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN SI LE SUJET CONCERNAIT LE CANNABIS

7. À combien de discussions de groupe ou entrevues avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

Moins de 5 1

5 ou plus 2 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN**

8. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis? [**SI NÉCESSAIRE** : Cela inclut le cannabis sous forme séchée, mélangé ou transformé en un autre produit, par exemple un produit comestible ou un concentré, comme du hashish, un liquide ou autre produit.]

Chaque jour 1

Quatre à six jours par semaine 2

Deux ou trois jours par semaine 3

Une fois par semaine ou moins 4

Pas du tout 5 **REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN**

9. Consommez-vous du cannabis...? **LIRE LES CHOIX DE RÉPONSES ET SÉLECTIONNER UNE SEULE RÉPONSE**

exclusivement à des fins récréatives/non médicales	1 CONSOMMATEUR À DES FINS NON MÉDICALES
surtout à des fins récréatives/non médicales	2 CONSOMMATEUR À DES FINS NON MÉDICALES
surtout à des fins médicales	3 CONSOMMATEUR À DES FINS MÉDICALES
exclusivement à des fins médicales	4 CONSOMMATEUR À DES FINS MÉDICALES

REMARQUE POUR L'INTERVIEWEUR :

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À DES FINS MÉDICALES SE DÉFINIT COMME UNE UTILISATION POUR TRAITER UNE MALADIE OU UN TROUBLE, OU POUR AMÉLIORER LES SYMPTÔMES.

LA CONSOMMATION DE CANNABIS À DES FINS NON MÉDICALES SE DÉFINIT COMME UNE UTILISATION POUR UNE SÉRIE DE RAISONS NON MÉDICALES (PAR EXEMPLE SOCIALEMENT POUR LE PLAISIR, L'AMUSEMENT OU POUR DES MOTIFS SPIRITUELS, DE STYLE DE VIE ET AUTRES RAISONS NON MÉDICALES).

10. Nous recrutons des participants d'âges différents pour les séances. Pourrais-je avoir votre âge?
NOTER L'ÂGE DU RÉPONDANT : _____

RECRUTER UN MÉLANGE DE PARTICIPANTS DANS CHAQUE SEGMENT

11. Quelle est votre identité de genre? [Si vous n'êtes pas à l'aise de répondre, rien ne vous y oblige.] **[NE PAS LIRE LES CHOIX DE RÉPONSES]**

Homme	1
Femme	2
Préfère se décrire – veuillez préciser : _____	3
Préfère ne pas répondre	4

12. Nous voulons nous entretenir avec une variété de gens. Vous identifiez-vous à l'un de ces groupes? *SÉLECTIONNER UNE SEULE RÉPONSE.*

Autochtones du Canada, soit Premières Nations, Métis ou Inuks-Inuits (Les Premières Nations incluent les Indiens inscrits et non inscrits)	1
Groupe ethnoculturel ou minorité visible autre que les Autochtones	2
Aucune de ces réponses	3

POUR TOUS LES GROUPES, L'OBJECTIF EST DE RECRUTER DES PERSONNES RACIALISÉES (20 POUR L'ENSEMBLE DES SÉANCES) ET DES AUTOCHTONES (DE 8 À 10 POUR L'ENSEMBLE DES SÉANCES), DANS LA MESURE DU POSSIBLE.

13. [DEMANDER UNIQUEMENT SI Q12=2] Quelle est votre origine ethnique?

NOTER L'ORIGINE ETHNIQUE : _____

14. Habitez-vous présentement...? [LIRE LES CHOIX DE RÉPONSES]

dans une ville ou une région métropolitaine d'au moins 100 000 habitants	1
dans une ville de 30 000 à 100 000 habitants	2
dans une ville ou une municipalité de 10 000 à 30 000 habitants	3
dans un village ou une région rurale de moins de 10 000 habitants	4

DANS LA MESURE DU POSSIBLE, POUR CHAQUE GROUPE, RECRUTER DES RÉSIDENTS DE VILLES OU DE MUNICIPALITÉS D'AU MOINS 30 000 HABITANTS ET DEUX DE PETITES MUNICIPALITÉS OU DE ZONES RURALES

15. Nous demandons aux participants des groupes de discussion d'exprimer leurs opinions et de verbaliser leurs pensées. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de vous exprimer devant d'autres adultes. Êtes-vous...? **LIRE LES CHOIX DE RÉPONSES**

Très à l'aise	1	MIN 5 PAR GROUPE
Plutôt à l'aise	2	
Pas très à l'aise	3	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
Très mal à l'aise	4	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

16. Avez-vous accès à une connexion Internet stable pour soutenir une vidéoconférence de 90 minutes?

Oui	1
Non	2

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

17. Les participants devront répondre aux questions par l'entremise d'une plateforme de conférence Web appelée Zoom en utilisant un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent dans une pièce tranquille. Y a-t-il des raisons qui vous empêchent de participer (p. ex., aucun accès à un ordinateur, une tablette ou Internet)? Si vous avez besoin de lunettes pour lire ou d'une prothèse auditive, n'oubliez pas de les porter.

Oui	1
Non	2

PASSER À L'INVITATION

18. Y a-t-il quoi que ce soit que nous pouvons faire pour vous permettre de participer?

Oui	1
Non	2
NSP/Refus	9

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

19. Que pourrions-nous faire? [QUESTION OUVERTE]

L'INTERVIEWEUR PREND NOTE DE L'INFORMATION EN VUE D'UNE POSSIBLE ENTREVUE INDIVIDUELLE

NOTE AU RECRUTEUR : POUR TERMINER L'ENTRETIEN, DIRE : *Merci pour votre coopération. Nous ne pouvons vous inviter parce que nous avons suffisamment de participants avec un profil similaire au vôtre.*

C. INVITATION

20. J'aimerais vous convier à un groupe de discussion modéré en ligne où vous pourrez échanger avec d'autres Canadiens de votre région. La séance sera dirigée par un chercheur du groupe-conseil Quorus, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique, et enregistrée. Toutefois, votre participation demeurera confidentielle. La discussion d'une heure et demie (90 minutes) aura lieu sur la plateforme de webconférence Zoom le [JOUR] [DATE] à [HEURE]. Les participants recevront 125 \$ en guise de remerciement.

Acceptez-vous de participer à cette étude?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

21. La séance sera enregistrée sur support vidéo, à des fins de recherche. L'enregistrement servira à analyser les résultats et à rédiger le rapport. Nous recueillons vos commentaires et vos réponses uniquement pour les fins de cette étude. Les enregistrements seront remis à l'équipe de recherche, et personne d'autre, et détruits après un an, selon les normes de notre industrie. Les résultats des discussions seront regroupés dans le rapport de recherche. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport. Est-ce que cela vous convient?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

22. Des employés du gouvernement du Canada observeront la séance et pourront voir votre prénom et la première lettre de votre nom de famille, ainsi que votre vidéo webcam. Par contre, aucun autre renseignement personnel ne sera divulgué aux autres participants ou aux employés du gouvernement à l'écoute. Maintenant que vous savez cela, êtes-vous à l'aise avec la présence d'observateurs?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

23. Merci. Nous vous confirmons que la séance aura lieu le **[JOUR]**, **[DATE]** à **[HEURE]** et qu'elle durera 90 minutes (une heure et demie). À la fin de l'étude, vous recevrez 125 \$ en guise de remerciement. Aimerez-vous participer et pouvons-nous compter sur votre présence?

Oui	1	
Non	2	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN

Pour la séance, nous utiliserons l'application de partage d'écran **Zoom**. **Nous vous ferons parvenir un courriel contenant les directives pour vous connecter.** Vous devrez utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent dans une pièce tranquille.

Nous vous recommandons de cliquer sur le lien que nous vous enverrons quelques jours avant la date prévue pour la séance afin de nous assurer que vous avez accès à la plateforme en ligne qui aura été aménagée. Vous devrez répéter les étapes au moins 10 à 15 minutes avant la séance.

Puisque nous n'invitons qu'un nombre restreint de participants, votre présence est essentielle. Si vous n'êtes pas en mesure de participer, **vous ne pouvez pas envoyer quelqu'un d'autre à votre place** – contactez-nous dans les plus brefs délais afin que nous puissions vous trouver un remplaçant. Vous pouvez nous joindre au **[NUMÉRO DE TÉLÉPHONE]**. Demandez à parler à **[NOM DE LA PERSONNE À CONTACTER]**.

Afin que nous puissions vous envoyer un rappel ou vous informer de tout changement, pourriez-vous me fournir les renseignements suivants? **[LIRE L'INFORMATION ET APPORTER LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES]**

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone (le jour) : _____

Numéro de téléphone (en soirée) : _____

Merci !

Si le répondant refuse de donner son nom de famille ou son prénom, ou bien son numéro de téléphone, lui dire que cette information demeurera confidentielle, conformément aux lois sur la protection des renseignements personnels et qu'elle servira uniquement à confirmer sa présence et à l'informer de tout changement. S'il refuse toujours, le REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN.

Annexe B : Guide de l'animateur pour les groupes de consommateurs de cannabis à des fins non médicales

Explication du déroulement (15 minutes)

Merci à tous de vous joindre à ce groupe de discussion en ligne !

- Présentation de l'animateur et de l'entreprise, et accueil des participants
 - Merci de votre présence.
 - Je m'appelle [INSÉRER LE NOM DE L'ANIMATEUR] et je travaille pour le groupe-conseil Quorus. Nous menons une étude pour le gouvernement du Canada.
 - Aujourd'hui, nous recueillerons vos commentaires sur une fiche de renseignements que Santé Canada s'affaire à mettre à jour. Cette ressource est destinée aux personnes qui consomment du cannabis à des fins récréatives.
 - La discussion durera environ 90 minutes.
 - Veuillez éteindre vos cellulaires et autres appareils électroniques.
- Description de la discussion de groupe
 - La discussion prendra la forme d'une « table ronde », c'est-à-dire que nous discuterons de certains sujets et que vous aurez tous la même chance d'exprimer vos opinions. Nous vous demanderons également de répondre à quelques questions de temps à autre pour nous aider à orienter la discussion.
 - Mon travail consiste à faciliter la discussion et à faire en sorte qu'on ne s'écarte pas du sujet, tout en respectant le temps qui nous est alloué.
 - Votre tâche consiste à donner vos opinions sur les sujets que je vous proposerai aujourd'hui/ce soir.
 - Nous voulons des opinions sincères. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ceci n'est pas un test de connaissances.
 - Toutes les opinions sont importantes et méritent d'être respectées.
 - N'hésitez pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion est différente de celles du groupe. Vous pourriez avoir la même opinion que d'autres consommateurs.
 - Pour la séance, vous devez activer votre webcam et votre microphone, et vous assurer de bien m'entendre. Quand vous ne parlez pas, je vous encourage à couper le son afin de réduire au minimum les bruits ambiants. N'oubliez pas de remettre le son lorsque vous prenez la parole !

- Il se peut que nous utilisions la fonction de clavardage. **[L'ANIMATEUR EXPLIQUE COMMENT ACCÉDER À LA FONCTION DE CLAVARDAGE SUR ZOOM, SELON LE TYPE D'APPAREIL UTILISÉ PAR LES PARTICIPANTS.]** Faisons un test maintenant. Ouvrez la fenêtre de clavardage et envoyez un court message au reste du groupe (p. ex., Bonjour tout le monde !) Si vous souhaitez répondre à une question et que je ne m'adresse pas à vous spécifiquement, tapez votre réponse ici. Nous lirons tous les commentaires reçus à la fin du projet.

● Explications

- Tous les commentaires que vous formulerez durant la séance demeureront confidentiels. Nous n'attribuerons aucun commentaire aux participants. Notre rapport contiendra un résumé des commentaires formulés lors des séances, mais ne mentionnera aucun nom.
- Une fois disponibles, le rapport final pour cette séance et tous les autres documents seront affichés sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement et de Bibliothèque et Archives Canada.
- Vos réponses n'auront aucune incidence sur vos rapports avec le gouvernement du Canada.
- La séance sera enregistrée sur support audiovisuel pour la rédaction du rapport et la vérification des commentaires. Ces enregistrements seront conservés jusqu'à six mois avant d'être détruits.
- Quelques-uns de mes collègues du gouvernement du Canada qui participent au projet observeront la séance pour entendre vos commentaires.

- Je tiens à souligner que je ne suis pas un employé du gouvernement du Canada. Il se peut que je ne sois pas en mesure de répondre à vos questions. Dans ce cas, je ferai tout en mon pouvoir pour obtenir des réponses avant la fin de la séance.

Avez-vous des questions?

PRÉSENTATIONS : Allons-y avec les présentations. Donnez-nous votre nom et parlez-nous brièvement de vous, par exemple, l'endroit où vous habitez et ce que vous faites dans vos temps libres.

Revue initiale de la fiche de renseignements (5 minutes)

CONTEXTE : Santé Canada souhaite sensibiliser la population aux risques liés à la consommation de cannabis et réduire au minimum ses effets néfastes. Pour ce faire, le ministère utilise une fiche de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs, qui vise à fournir de l'information sur le cannabis, tel que les effets à court et à long terme des différents produits et méthodes de consommation, les stratégies d'atténuation des risques et les segments de la population qui sont les plus à risque.

La plus récente version de la fiche a été lancée en 2019 et concerne la consommation de cannabis à des fins non médicales ou récréatives. Santé Canada s'affaire présentement à mettre à jour le contenu de cette fiche, laquelle sera accessible au grand public sur son site Web, et souhaite recueillir les commentaires des Canadiens qui consomment du cannabis à des fins non médicales.

La fiche proposée comporte une seule page et ressemble à ce qui suit. Vous n'avez pas à la lire au complet maintenant puisque nous l'examinerons une section à la fois.

[L'ANIMATEUR PRÉSENTE LA FICHE AU COMPLET, EN DÉFILANT LENTEMENT.]



Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis

Sensibilisez-vous davantage aux effets et aux risques du cannabis

Effets immédiats courants du THC

- Sensation d'euphorie (être « gelé »), modification de la pensée, anxiété, paranoïa, rythme cardiaque accéléré, problèmes de mémoire et d'attention, somnolence
- La conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle

La consommation quotidienne de cannabis augmente le risque à long terme de :

 - troubles de santé mentale (p. ex. anxiété, dépression), notamment de dépendance au cannabis - problèmes de fonctionnement du cerveau (p. ex. mémoire, attention)	 maladies cardiaques (p. ex. rythme cardiaque irrégulier, hypertension artérielle)	 maladies pulmonaires lorsqu'il est fumé (p. ex. inflammation des poumons, essoufflement)
---	---	--

Risques liés aux différents produits du cannabis

 Produits fumés (p. ex. joints, pirloués, cannabis séché)	- Inhalation de substances chimiques toxiques également présentes dans la fumée du tabac - Risque accru de maladies pulmonaires
 Produits à teneur élevée en THC (p. ex. stylo de vapotage, cire, ambre de cannabis « e shatter »)	- Effets importants sur le rythme cardiaque, l'anxiété, la mémoire et l'attention - Risque accru de symptômes de troubles psychotiques (p. ex. anxiété grave, paranoïa, hallucinations) et de dépendance au cannabis
 Produits comestibles (p. ex. chocolats, produits à mâcher, boissons)	- Risque accru de surconsommation et d'intoxication au cannabis (p. ex. anxiété grave, panique, vomissements) en raison des effets différés des produits comestibles - Risque accru d'intoxication par le cannabis potentiellement mortelle chez les enfants; tenir hors de la portée des enfants

Qui est le plus à risque?

Les personnes de moins de 25 ans. Le cannabis peut nuire au développement du cerveau, ce qui peut entraîner des troubles mentaux graves tels que la psychose et la schizophrénie.	Les personnes ayant des antécédents familiaux de troubles mentaux. Les risques sont plus élevés chez les personnes ayant des antécédents familiaux de psychose, de schizophrénie ou de dépendance à la drogue ou à l'alcool.	Les femmes enceintes ou qui allaitent. La consommation peut nuire à la croissance et au développement du bébé.
---	---	---

Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis

Attendez après l'âge de 25 ans, lorsque le cerveau est complètement développé.	Évitez la consommation quotidienne, quasi quotidienne ou excessive.	Choisissez des produits à faible teneur en THC.	Choisissez des produits légaux dont la qualité est contrôlée afin de réduire les risques pour la santé liés à la consommation de produits non réglementés ou illégaux.
--	---	---	--

Consultez les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque.

► **Signalez les effets indésirables ou secondaires d'un produit du cannabis**
Signalez-les directement à Santé Canada ou composez le 1-866-234-2345.

► **Ressources pour arrêter ou réduire votre consommation de cannabis**
La réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme. Si vous ou une personne que vous connaissez avez des problèmes de consommation de substances ou de santé mentale, vous pouvez obtenir de l'aide en cliquant ici (ou composer le 1-877-254-3348).



Santé Canada



Health Canada



Revue des sections (50 minutes)

Nous allons maintenant examiner chacune des sections en détail. Pour chaque section, vous aurez quelques minutes pour lire l'information. Par la suite, vous me direz ce qui a le plus retenu votre attention, ce qui vous a plu ou déplu, et si vous avez trouvé ces renseignements utiles.

Section 1 : Effets immédiats courants du THC

Effets immédiats courants du THC	
Sensation d'euphorie (être « gelé »), modification de la pensée, anxiété, paranoïa, rythme cardiaque accéléré, problèmes de mémoire et d'attention, somnolence	La conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle 

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Les icônes sont-elles utiles? Pourquoi ou pourquoi pas?

Parmi les effets mentionnés, Santé Canada aimerait savoir quels sont ceux pour lesquels il est le plus/le moins important d'informer les Canadiens.

- Selon vous, quels sont les effets qui sont les plus importants/les moins importants à connaître? (**SONDER** : Santé mentale, santé cognitive, santé physique, comme le rythme cardiaque, etc.)

Section 2 : Effets à long terme

La consommation quotidienne de cannabis augmente le risque à long terme de :		
 - troubles de santé mentale (p. ex. anxiété, dépression), notamment de dépendance au cannabis - problèmes de fonctionnement du cerveau (p. ex. mémoire, attention)	 maladies cardiaques (p. ex. rythme cardiaque irrégulier, hypertension artérielle)	 maladies pulmonaires lorsqu'il est fumé (p. ex. inflammation des poumons, essoufflement)

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Quels sont les effets qui selon vous sont les plus importants/les moins importants à connaître?

Que pensez-vous des images utilisées?

- Les icônes sont-elles utiles? Pourquoi ou pourquoi pas?

Section 3 : Risques liés aux différents produits du cannabis

Risques liés aux différents produits du cannabis	
 Produits fumés (p. ex. joints préroulés, cannabis séché)	• Inhalation de substances chimiques toxiques également présentes dans la fumée du tabac • Risque accru de maladies pulmonaires
 Produits à teneur élevée en THC (p. ex. stylo de vapotage, cire, ambre de cannabis [« shatter »])	• Effets importants sur le rythme cardiaque, l'anxiété, la mémoire et l'attention • Risque accru de symptômes de troubles psychotiques (p. ex. anxiété grave, paranoïa, hallucinations) et de dépendance au cannabis
 Produits comestibles (p. ex. chocolats, produits à mâcher, boissons)	• Risque accru de surconsommation et d'intoxication au cannabis (p. ex. anxiété grave, panique, vomissements) en raison des effets différés des produits comestibles • Risque accru d'intoxication par le cannabis potentiellement mortelle chez les enfants; tenir hors de la portée des enfants

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Santé Canada souhaite utiliser un langage efficace pour communiquer les risques associés aux produits « plus concentrés » (rangée du milieu), comme les stylos de vapotage, les cartouches, la cire, l'ambre de cannabis ou « shatter » et les autres formes concentrées de cannabis.

[L'ANIMATEUR INVITE LES PARTICIPANTS À CLASSER LES OPTIONS SUIVANTES.]

Quel est le langage qui a le plus de sens pour vous :

1. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de **la teneur élevée en THC** de ces produits.
 2. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de la **teneur en THC** de ces produits.
 3. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de la **forte puissance du THC** dans ces produits.
- **SONDER** : Pourquoi préférez-vous cette option?

Que pensez-vous des images utilisées?

- Les icônes sont-elles efficaces/utiles? Pourquoi ou pourquoi pas?

Section 4 : Qui est le plus à risque?

Qui est le plus à risque?		
Les personnes de moins de 25 ans. Le cannabis peut nuire au développement du cerveau, ce qui peut entraîner des troubles mentaux graves tels que la psychose et la schizophrénie.	Les personnes ayant des antécédents familiaux de troubles mentaux. Les risques sont plus élevés chez les personnes ayant des antécédents familiaux de psychose, de schizophrénie ou de dépendance à la drogue ou à l'alcool.	Les femmes enceintes ou qui allaitent. La consommation peut nuire à la croissance et au développement du bébé.

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Section 5 : Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis

Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis			
Attendez après l'âge de 25 ans, lorsque le cerveau est complètement développé.	Évitez la consommation quotidienne, quasi quotidienne ou excessive.	Choisissez des produits à faible teneur en THC.	Choisissez des produits légaux dont la qualité est contrôlée afin de réduire les risques pour la santé liés à la consommation de produits non réglementés ou illégaux.
Consultez les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque .			

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Section 6 : Sources d'information sur le cannabis

► Signalez les effets indésirables ou secondaires d'un produit du cannabis Signalez-les directement à Santé Canada ou composez le 1-866-234-2345. ► Ressources pour arrêter ou réduire votre consommation de cannabis La réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme. Si vous ou une personne que vous connaissez avez des problèmes de consommation de substances ou de santé mentale, vous pouvez obtenir de l'aide en cliquant ici (ou composer le 1-877-254-3348).

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?
- Cette information convient-elle pour une fiche de renseignements à une page?

- Est-ce que la phrase « la réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme » :
 - ...est crédible?
 - ...est quelque chose que vous saviez?

Revue et utilité perçue (15 minutes)

Jetons un autre coup d'œil à la fiche de renseignements dans son intégralité.



Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis

Sensibilisez-vous davantage aux effets et aux risques du cannabis

Effets immédiats courants du THC

- Sensation d'euphorie (être « gelé »), modification de la pensée, anxiété, paranoïa, rythme cardiaque accéléré, problèmes de mémoire et d'attention, somnolence
- La conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle

La consommation quotidienne de cannabis augmente le risque à long terme de :

- **troubles de santé mentale** (p. ex. anxiété, dépression), notamment de dépendance au cannabis
- **problèmes de fonctionnement du cerveau** (p. ex. mémoire, attention)
- **maladies cardiaques** (p. ex. rythme cardiaque irrégulier, hypertension artérielle)
- **maladies pulmonaires** lorsqu'il est fumé (p. ex. inflammation des poumons, essoufflement)

Risques liés aux différents produits du cannabis

Produits fumés (p. ex. joints préroulés, cannabis séché)	• Inhalation de substances chimiques toxiques également présentes dans la fumée du tabac • Risque accru de maladies pulmonaires
Produits à teneur élevée en THC (p. ex. stylo de vapotage, cire, ambre de cannabis « shatter »)	• Effets importants sur le rythme cardiaque, l'anxiété, la mémoire et l'attention • Risque accru de symptômes de troubles psychotiques (p. ex. anxiété grave, paranoïa, hallucinations) et de dépendance au cannabis
Produits comestibles (p. ex. chocolats, produits à mâcher, boissons)	• Risque accru de surconsommation et d'intoxication au cannabis (p. ex. anxiété grave, panique, vomissements) en raison des effets différés des produits comestibles • Risque accru d'intoxication par le cannabis potentiellement mortelle chez les enfants; tenir hors de la portée des enfants

Qui est le plus à risque?

Les personnes de moins de 25 ans. Le cannabis peut nuire au développement du cerveau, ce qui peut entraîner des troubles mentaux graves tels que la psychose et la schizophrénie.	Les personnes ayant des antécédents familiaux de troubles mentaux. Les risques sont plus élevés chez les personnes ayant des antécédents familiaux de psychose, de schizophrénie ou de dépendance à la drogue ou à l'alcool.	Les femmes enceintes ou qui allaitent. La consommation peut nuire à la croissance et au développement du bébé.
---	---	---

Conseils pour réduire les risques liés à la consommation de cannabis

Attendez après l'âge de 25 ans, lorsque le cerveau est complètement développé.	Évitez la consommation quotidienne, quasi quotidienne ou excessive.	Choisissez des produits à faible teneur en THC.	Choisissez des produits légaux dont la qualité est contrôlée afin de réduire les risques pour la santé liés à la consommation de produits non réglementés ou illégaux.
--	---	---	--

Consultez les Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque.

► **Signalez les effets indésirables ou secondaires d'un produit du cannabis**
Signalez-les directement à Santé Canada ou composez le 1-866-234-2345.

► **Ressources pour arrêter ou réduire votre consommation de cannabis**
La réduction ou l'arrêt de la consommation de cannabis peut améliorer la santé mentale et les fonctions cérébrales à long terme. Si vous ou une personne que vous connaissez avez des problèmes de consommation de substances ou de santé mentale, vous pouvez obtenir de l'aide en cliquant ici (ou composer le 1-877-254-3348).


Santé Canada

Health Canada


Après avoir lu chaque section, quelles sont vos impressions?

- Diriez-vous que cette fiche de renseignements vous est utile?
- Utilisons maintenant la fonction de clavardage. Après avoir vu chacune des sections, dites-moi quelle est celle qui est la plus importante pour vous. **[L'ANIMATEUR PARTAGE L'IMAGE DE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS AVEC CHAQUE SECTION NUMÉROTÉE].**

Sur votre écran, vous verrez chacune des sections que nous avons examinées en détail. Vous verrez également un chiffre associé à chacune. Dans la fenêtre de clavardage, je vous demande de classer chaque section, de la plus importante à la moins importante. Par exemple, si la section 3 est la plus importante pour vous, vous écrirez « 3 » en premier, suivi de la section au deuxième rang en termes d'importance, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez classé toutes les sections (p. ex., 3,1,2,4,6,5).

- **SONDER** : Pourquoi les avez-vous classées dans cet ordre?

Est-ce que la mise en page facilite la lecture?

- Y a-t-il des sections de la fiche de renseignements que vous avez trouvé difficiles à lire?
- Y a-t-il quoi que ce soit qui était difficile à comprendre?

Avez-vous eu l'impression qu'il manquait de l'information?

- **[AU BESOIN]** : Que manquait-il?

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions au sujet de la fiche de renseignements?

Conclusion (5 minutes)

Merci encore ! L'équipe qui vous a invité à participer à la séance communiquera avec vous pour savoir de quelle manière vous souhaitez recevoir la récompense que nous vous avons promise.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DU CANADA, NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PARTICIPATION.

Annexe C : Guide de l'animateur pour les groupes de consommateurs de cannabis à des fins médicales

Explication du déroulement (15 minutes)

Merci à tous de vous joindre à ce groupe de discussion en ligne !

- Présentation de l'animateur et de l'entreprise, et accueil des participants
 - Merci de votre présence.
 - Je m'appelle [INSÉRER LE NOM DE L'ANIMATEUR] et je travaille pour le groupe-conseil Quorus. Nous menons une étude pour le gouvernement du Canada.
 - Aujourd'hui, nous recueillerons vos commentaires sur une fiche de renseignements que Santé Canada s'affaire à mettre à jour. Cette ressource est destinée aux personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales.
 - La discussion durera environ 90 minutes.
 - Veuillez éteindre vos cellulaires et autres appareils électroniques.
- Description de la discussion de groupe
 - La discussion prendra la forme d'une « table ronde », c'est-à-dire que nous discuterons de certains sujets et que vous aurez tous la même chance d'exprimer vos opinions. Nous vous demanderons également de répondre à quelques questions de temps à autre pour nous aider à orienter la discussion.
 - Mon travail consiste à faciliter la discussion et à faire en sorte qu'on ne s'écarte pas du sujet, tout en respectant le temps qui nous est alloué.
 - Votre tâche consiste à donner vos opinions sur les sujets que je vous proposerai aujourd'hui/ce soir.
 - Nous voulons des opinions sincères. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ceci n'est pas un test de connaissances.
 - Toutes les opinions sont importantes et méritent d'être respectées.
 - N'hésitez pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion est différente de celles du groupe. Vous pourriez avoir la même opinion que d'autres consommateurs.

- Pour la séance, vous devez activer votre webcam et votre microphone, et vous assurer de bien m'entendre. Quand vous ne parlez pas, je vous encourage à couper le son afin de réduire au minimum les bruits ambiants. N'oubliez pas de remettre le son lorsque vous prenez la parole !
- Il se peut que nous utilisions la fonction de clavardage. **[L'ANIMATEUR EXPLIQUE COMMENT ACCÉDER À LA FONCTION DE CLAVARDAGE SUR ZOOM, SELON LE TYPE D'APPAREIL UTILISÉ PAR LES PARTICIPANTS.]** Faisons un test maintenant. Ouvrez la fenêtre de clavardage et envoyez un court message au reste du groupe (p. ex., Bonjour tout le monde !) Si vous souhaitez répondre à une question et que je ne m'adresse pas à vous spécifiquement, tapez votre réponse ici. Nous lirons tous les commentaires reçus à la fin du projet.

● Explications

- Tous les commentaires que vous formulerez durant la séance demeureront confidentiels. Nous n'attribuerons aucun commentaire aux participants. Notre rapport contiendra un résumé des commentaires formulés lors des séances, mais ne mentionnera aucun nom.
- Une fois disponibles, le rapport final pour cette séance et tous les autres documents seront affichés sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement et de Bibliothèque et Archives Canada.
- Vos réponses n'auront aucune incidence sur vos rapports avec le gouvernement du Canada.
- La séance sera enregistrée sur support audiovisuel pour la rédaction du rapport et la vérification des commentaires. Ces enregistrements seront conservés jusqu'à six mois avant d'être détruits.
- Quelques-uns de mes collègues du gouvernement du Canada qui participent au projet observeront la séance pour entendre vos commentaires.

- Je tiens à souligner que je ne suis pas un employé du gouvernement du Canada. Il se peut que je ne sois pas en mesure de répondre à vos questions. Dans ce cas, je ferai tout en mon pouvoir pour obtenir des réponses avant la fin de la séance.

Avez-vous des questions?

PRÉSENTATIONS : Allons-y avec les présentations. Donnez-nous votre nom et parlez-nous brièvement de vous, par exemple, l'endroit où vous habitez et ce que vous faites dans vos temps libres.

Revue initiale de la fiche de renseignements (5 minutes)

CONTEXTE : Santé Canada souhaite sensibiliser la population aux risques liés à la consommation de cannabis et réduire au minimum ses effets néfastes. Pour ce faire, le ministère utilise une fiche de renseignements pour les consommatrices et les consommateurs qui vise à fournir de l'information sur le cannabis, tel que les effets à court et à long terme des différents produits et méthodes de consommation, et les stratégies d'atténuation des risques.

Il existe actuellement une fiche de renseignements sur l'utilisation du cannabis à des fins non médicales (ou récréatives). Toutefois, Santé Canada s'affaire présentement à produire une fiche de renseignements sur l'utilisation du cannabis à des fins médicales. Celle-ci sera accessible au grand public, sur le site Web de Santé Canada. Elle se retrouvera également dans les envois de cannabis expédiés aux personnes ayant reçu une autorisation officielle de la part d'un fournisseur de soins de santé (p. ex., un médecin) pour consommer du cannabis à des fins médicales.

Santé Canada souhaite sonder les Canadiens qui consomment du cannabis à des fins médicales afin de recueillir leurs commentaires sur cette fiche de renseignements.

La fiche proposée comporte un peu plus d'une page et ressemble à ce qui suit. Vous n'avez pas à la lire au complet maintenant puisque nous l'examinerons une section à la fois.

[L'ANIMATEUR PRÉSENTE LA FICHE AU COMPLET, EN DÉFILANT LENTEMENT.]

Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis à des fins médicales

Les produits du cannabis sont utilisés à des fins médicales pour le traitement de nombreux troubles. Toutefois, les données probantes quant à leur innocuité et leur efficacité sont limitées ou inconnues. Contrairement aux produits de santé réglementés, l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada. Consultez une praticienne ou un praticien de la santé avant d'utiliser du cannabis à des fins médicales.

Cannabinoides : Le cannabis et les produits du cannabis contiennent des *cannabinoides* qui ont un effet sur le cerveau et le corps. Les deux types de cannabinoides les plus courants sont le tétrahydrocannabinol (THC), le cannabidiol (CBD) ou le CBD. Il existe d'autres cannabinoides, comme le cannabigérol (CBG), le cannabitol (CBN), le cannabichromène (CBC) et le tétrahydrocannabinol (THCV), mais nous en savons peu sur leurs effets et leurs effets secondaires. Le THC et le CBD peuvent tous les deux avoir des effets thérapeutiques qui sont différents. Le THC cause les effets d'intoxication et d'affaiblissement des facultés du cannabis et il peut entraîner une dépendance. Le CBD n'a aucun effet intoxicant et ne crée pas de dépendance, mais il touche le cerveau.

Méthodes de consommation du cannabis	Début des effets	Durée des effets	Bienfaits et risques possibles
Ingestion (en le mangeant, en le buvant ou en le mettant sous la langue)	De 30 minutes à 2 heures	De 4 à 8 heures*	- Les effets sont de longue durée, ils peuvent peut-être soulager les symptômes à long terme. - Les effets différés peuvent entraîner une surconsommation qui peut mener à un empoisonnement par le cannabis (p. ex. panique ou anxiété, hallucinations, nausées ou vomissements). - L'ingestion accidentelle par des enfants peut mettre leur vie en danger.
Inhalation (en le fumant ou en le vaporisant)	De quelques secondes à quelques minutes	De 2 à 4 heures*	- Les effets sont rapides, ils peuvent peut-être aider à soulager les symptômes aigus. - Les produits chimiques toxiques contenus dans la fumée du cannabis augmentent le risque de maladie pulmonaire. Les vapeurs du cannabis peuvent également présenter des risques.

* Certains effets persistants peuvent durer de 12 à 24 heures.

Dose recommandée : Commencez toujours par la dose la plus faible possible et allez-y lentement; augmentez (ou diminuez) graduellement la dose conformément aux directives de votre praticienne ou praticien de la santé afin d'obtenir l'effet thérapeutique souhaité et de réduire les effets secondaires. Si vous consommez par voie orale, commencez par une faible dose de 1 à 2,5 mg ou moins de THC ou une faible dose de 5 à 25 mg de CBD et attendez au moins 4 heures avant de décider si vous en consommez davantage. Pour l'inhalation, commencez par une ou deux inhalations et attendez plusieurs minutes avant de consommer davantage. Ne dépassez pas la dose recommandée par votre prestataire de soins de santé. Si vous consommez trop accidentellement et ne vous sentez pas bien, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé ou composez le 1-844-POISON-X (1-800-463-5060 au Québec) ou le 911, ou rendez-vous à l'hôpital le plus près.

Effets secondaires du THC : La réaction d'une personne au cannabis diffère et peut varier d'une consommation à l'autre. Les effets immédiats peuvent comprendre une sensation d'euphorie (être « gelé »), des étourdissements ou une sensation de perte de connaissance, une accélération du rythme cardiaque, des changements dans le processus de réflexion, de l'anxiété, de la panique, de la paranoïa, un grand appétit, des troubles de mémoire et de l'attention, la sécheresse de la bouche, des yeux rouges et de la somnolence. Les effets secondaires graves peuvent comprendre des symptômes de troubles psychotiques dont la confusion extrême, une anxiété grave, la paranoïa et des hallucinations. En raison de ces effets et d'autres, la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle.

Signalement des effets secondaires : Signalez tout effet secondaire à votre praticienne ou praticien de la santé, à l'entreprise de fabrication du produit ou directement à Santé Canada par téléphone (1-866-234-2345) ou en remplissant une déclaration des effets secondaires en ligne.

Réduction et gestion des risques

- Interactions médicaments-médicaments :** Le cannabis peut interagir avec de nombreuses autres substances et causer des effets secondaires, dont certains peuvent être graves. Il est important d'indiquer à votre praticienne ou praticien de la santé les médicaments d'ordonnance ou sans ordonnance et les produits de santé naturels que vous prenez ou tout changement par rapport à ceux-ci. Faites preuve de prudence lorsque vous combinez du cannabis avec d'autres drogues et produits de santé, et évitez de consommer du cannabis en même temps que d'autres substances intoxicantes comme l'alcool.
- Entreposage sécuritaire :** La consommation accidentelle de produits comestibles qui contiennent du cannabis peut mettre la vie des enfants en danger. Gardez tous vos produits du cannabis sous clé et hors de la portée des enfants dans leur emballage neutre protégé-enfants d'origine.
- Vérification et compréhension des étiquettes :** Assurez-vous que vous avez bien reçu le produit recommandé par votre praticienne ou praticien de la santé. Les produits contenant du CBD peuvent contenir une certaine quantité de THC et parfois une quantité suffisante pouvant causer des effets secondaires. Lisez attentivement l'étiquette des produits avant de consommer du cannabis. En cas de doute ou si vous avez des questions, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé.
- Surveillance de votre traitement et suivi auprès de votre praticienne ou praticien de la santé :** Évaluez les effets du cannabis sur vos symptômes. Rencontrez régulièrement votre praticienne ou praticien de la santé pour adapter vos plans de traitement à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le cannabis à des fins médicales, consultez le site Canada.ca. Si vous consommez ou envisagez de consommer du cannabis à des fins non médicales, veuillez consulter le document [Renseignements pour les consommatrices et consommateurs – Cannabis](#).

Revue des sections (50 minutes)

Nous allons maintenant examiner chacune des sections en détails. Pour chaque section, vous aurez quelques minutes pour lire l'information. Par la suite, vous me direz ce qui a le plus retenu votre attention, ce qui vous a plu ou déplu, et si vous avez trouvé ces renseignements utiles.

Section 1 : Introduction/aperçu

Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis à des fins médicales

Les produits du cannabis sont utilisés à des fins médicales pour le traitement de nombreux troubles. Toutefois, les données probantes quant à leur innocuité et leur efficacité sont limitées ou inconnues. Contrairement aux produits de santé réglementés, l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada. Consultez une praticienne ou un praticien de la santé avant d'utiliser du cannabis à des fins médicales.

Cannabinoïdes : Le cannabis et les produits du cannabis contiennent des *cannabinoïdes* qui ont un effet sur le cerveau et le corps. Les deux types de cannabinoïdes les plus courants sont le tétrahydrocannabinol, ou le THC, et le cannabidiol, ou le CBD. Il existe d'autres cannabinoïdes, comme le cannabigérol (CBG), le cannabinol (CBN), le cannabichromène (CBC) et le tétrahydrocannabivarin (THCV), mais nous en savons peu sur leurs effets et leurs effets secondaires. Le THC et le CBD peuvent tous les deux avoir des effets thérapeutiques qui sont différents. Le THC cause les effets d'intoxication et d'affaiblissement des facultés du cannabis et il peut entraîner une dépendance. Le CBD n'a aucun effet intoxicant et ne crée pas de dépendance, mais il touche le cerveau.

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Section 2 : Bienfaits et risques possibles

Méthodes de consommation du cannabis	Début des effets	Durée des effets	Bienfaits et risques possibles
Ingestion (en le mangeant, en le buvant ou en le mettant sous la langue)	De 30 minutes à 2 heures	De 4 à 8 heures*	• Les effets sont de longue durée, ils peuvent peut-être soulager les symptômes à long terme. • Les effets différés peuvent entraîner une surconsommation qui peut mener à un empoisonnement par le cannabis (p. ex. panique ou anxiété, hallucinations, nausées ou vomissements). • L'ingestion accidentelle par des enfants peut mettre leur vie en danger.
Inhalation (en le fumant ou en le vapotant)	De quelques secondes à quelques minutes	De 2 à 4 heures*	• Les effets sont rapides, ils peuvent peut-être aider à soulager les symptômes aigus. • Les produits chimiques toxiques contenus dans la fumée du cannabis augmentent le risque de maladie pulmonaire. Les vapeurs du cannabis peuvent également présenter des risques.

* Certains effets persistants peuvent durer de 12 à 24 heures.

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Section 3 : Dose recommandée

Dose recommandée : Commencez toujours par la dose la plus faible possible et allez-y lentement; augmentez (ou diminuez) graduellement la dose conformément aux directives de votre praticienne ou praticien de la santé afin d'obtenir l'effet thérapeutique souhaité et de réduire les effets secondaires. Si vous consommez par voie orale, commencez par une faible dose de 1 à 2,5 mg ou moins de THC ou une faible dose de 5 à 25 mg de CBD et attendez au moins 4 heures avant de décider si vous en consommerez davantage. Pour l'inhalation, commencez par une ou deux inhalations et attendez plusieurs minutes avant de consommer davantage. Ne dépassez pas la dose recommandée par votre prestataire de soins de santé. Si vous consommez trop accidentellement et ne vous sentez pas bien, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé ou composez le 1-844-POISON-X (1-800-463-5060 au Québec) ou le 911, ou rendez-vous à l'hôpital le plus près.

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Section 4 : Effets secondaires du THC

Effets secondaires du THC : La réaction d'une personne au cannabis diffère et peut varier d'une consommation à l'autre. Les effets immédiats peuvent comprendre une sensation d'euphorie (être « gelé »), des étourdissements ou une sensation de perte de connaissance, une accélération du rythme cardiaque, des changements dans le processus de réflexion, de l'anxiété, de la panique, de la paranoïa, un grand appétit, des troubles de mémoire et de l'attention, la sécheresse de la bouche, des yeux rouges et de la somnolence. Les effets secondaires graves peuvent comprendre des symptômes de troubles psychotiques dont la confusion extrême, une anxiété grave, la paranoïa et des hallucinations. En raison de ces effets et d'autres, la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle.

Signalement des effets secondaires : Signalez tout effet secondaire à votre praticienne ou praticien de la santé, à l'entreprise de fabrication du produit ou directement à Santé Canada par téléphone (1-866-234-2345) ou en remplissant une [déclaration des effets secondaires en ligne](#).

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Parmi les effets mentionnés, Santé Canada aimerait savoir quels sont ceux pour lesquels il est le plus/le moins important d'informer les Canadiens.

- Selon vous, quels sont les effets qu'il est le plus/le moins important de connaître? (**SONDER** : Santé mentale, santé cognitive, santé physique, comme le rythme cardiaque, etc.)

Section 5 : Réduction et gestion des risques

Réduction et gestion des risques

- **Interactions médicaments-médicaments** : Le cannabis peut interagir avec de nombreuses autres substances et causer des effets secondaires, dont certains peuvent être graves. Il est important d'indiquer à votre praticienne ou praticien de la santé les médicaments d'ordonnance ou sans ordonnance et les produits de santé naturels que vous prenez ou tout changement par rapport à ceux-ci. Faites preuve de prudence lorsque vous combinez du cannabis avec d'autres drogues et produits de santé, et évitez de consommer du cannabis en même temps que d'autres substances intoxicantes comme l'alcool.
- **Entreposage sécuritaire** : La consommation accidentelle de produits comestibles qui contiennent du cannabis peut mettre la vie des enfants en danger. Gardez tous vos produits du cannabis sous clé et hors de la portée des enfants dans leur emballage neutre protégé-enfants d'origine.
- **Vérification et compréhension des étiquettes** : Assurez-vous que vous avez bien reçu le produit recommandé par votre praticienne ou praticien de la santé. Les produits contenant du CBD peuvent contenir une certaine quantité de THC et parfois une quantité suffisante pouvant causer des effets secondaires. Lisez attentivement l'étiquette des produits avant de consommer du cannabis. En cas de doute ou si vous avez des questions, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé.
- **Surveillance de votre traitement et suivi auprès de votre praticienne ou praticien de la santé** : Évaluez les effets du cannabis sur vos symptômes. Rencontrez régulièrement votre praticienne ou praticien de la santé pour adapter vos plans de traitement à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le cannabis à des fins médicales, consultez le site Canada.ca. Si vous consommez ou envisagez de consommer du cannabis à des fins non médicales, veuillez consulter le document [Renseignements pour les consommatrices et consommateurs – Cannabis](#).

Que pensez-vous de cette section?

- Qu'est-ce qui vous a plu ou déplu? (**SONDER** : Clarté, nouveauté de l'information, changements quant à la perception des risques ou la consommation de cannabis)
- Changeriez-vous quelque chose?

Revue et utilité perçue (15 minutes)

Jetons un autre coup d'œil à la fiche de renseignements dans son intégralité.

Renseignements pour les consommatrices et consommateurs | Cannabis à des fins médicales

Les produits du cannabis sont utilisés à des fins médicales pour le traitement de nombreux troubles. Toutefois, les données probantes quant à leur innocuité et leur efficacité sont limitées ou inconnues. Contrairement aux produits de santé réglementés, l'innocuité et l'efficacité des produits du cannabis n'ont pas été évaluées par Santé Canada. Consultez une praticienne ou un praticien de la santé avant d'utiliser du cannabis à des fins médicales.

Cannabinoides : Le cannabis et les produits du cannabis contiennent des *cannabinoides* qui ont un effet sur le cerveau et le corps. Les deux types de cannabinoides les plus courants sont le tétrahydrocannabinol, ou le THC, et le cannabidiol, ou le CBD. Il existe d'autres cannabinoides, comme le cannabigérol (CBG), le cannabinol (CBN), le cannabichromène (CBC) et le tétrahydrocannabivarin (THCV), mais nous en savons peu sur leurs effets et leurs effets secondaires. Le THC et le CBD peuvent tous les deux avoir des effets thérapeutiques qui sont différents. Le THC cause les effets d'intoxication et d'affaiblissement des facultés du cannabis et il peut entraîner une dépendance. Le CBD n'a aucun effet intoxicant et ne crée pas de dépendance, mais il touche le cerveau.

Méthodes de consommation du cannabis	Début des effets	Durée des effets	Bienfaits et risques possibles
Ingestion (en le mangeant, en le buvant ou en le mettant sous la langue)	De 30 minutes à 2 heures	De 4 à 8 heures*	- Les effets sont de longue durée, ils peuvent peut-être soulager les symptômes à long terme. - Les effets différés peuvent entraîner une surconsommation qui peut mener à un empoisonnement par le cannabis (p. ex. panique ou anxiété, hallucinations, nausées ou vomissements). - L'ingestion accidentelle par des enfants peut mettre leur vie en danger.
Inhalation (en le fumant ou en le vaporisant)	De quelques secondes à quelques minutes	De 2 à 4 heures*	- Les effets sont rapides, ils peuvent peut-être aider à soulager les symptômes aigus. - Les produits chimiques toxiques contenus dans la fumée du cannabis augmentent le risque de maladie pulmonaire. Les vapeurs du cannabis peuvent également présenter des risques.

* Certains effets persistants peuvent durer de 12 à 24 heures.

Dose recommandée : Commencez toujours par la dose la plus faible possible et allez-y lentement; augmentez (ou diminuez) graduellement la dose conformément aux directives de votre praticienne ou praticien de la santé afin d'obtenir l'effet thérapeutique souhaité et de réduire les effets secondaires. Si vous consommez par voie orale, commencez par une faible dose de 1 à 2,5 mg ou moins de THC ou une faible dose de 5 à 25 mg de CBD et attendez au moins 4 heures avant de décider si vous en consommerez davantage. Pour l'inhalation, commencez par une ou deux inhalations et attendez plusieurs minutes avant de consommer davantage. Ne dépassez pas la dose recommandée par votre prestataire de soins de santé. Si vous consommez trop accidentellement et ne vous sentez pas bien, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé ou composez le 1-844-POISON-X (1-800-463-5060 au Québec) ou le 911, ou rendez-vous à l'hôpital le plus près.

Effets secondaires du THC : La réaction d'une personne au cannabis diffère et peut varier d'une consommation à l'autre. Les effets immédiats peuvent comprendre une sensation d'euphorie (être « gelé »), des étourdissements ou une sensation de perte de connaissance, une accélération du rythme cardiaque, des changements dans le processus de réflexion, de l'anxiété, de la panique, de la paranoïa, un grand appétit, des troubles de mémoire et de l'attention, la sécheresse de la bouche, des yeux rouges et de la somnolence. Les effets secondaires graves peuvent comprendre des symptômes de troubles psychotiques dont la confusion extrême, une anxiété grave, la paranoïa et des hallucinations. En raison de ces effets et d'autres, la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est une infraction criminelle.

Signalement des effets secondaires : Signalez tout effet secondaire à votre praticienne ou praticien de la santé, à l'entreprise de fabrication du produit ou directement à Santé Canada par téléphone (1-866-234-2345) ou en remplissant une [déclaration des effets secondaires en ligne](#).

Réduction et gestion des risques

- Interactions médicaments-médicaments :** Le cannabis peut interagir avec de nombreuses autres substances et causer des effets secondaires, dont certains peuvent être graves. Il est important d'indiquer à votre praticienne ou praticien de la santé les médicaments d'ordonnance ou sans ordonnance et les produits de santé naturels que vous prenez ou tout changement par rapport à ceux-ci. Faites preuve de prudence lorsque vous combinez du cannabis avec d'autres drogues et produits de santé, et évitez de consommer du cannabis en même temps que d'autres substances intoxicantes comme l'alcool.
- Entreposage sécuritaire :** La consommation accidentelle de produits comestibles qui contiennent du cannabis peut mettre la vie des enfants en danger. Gardez tous vos produits du cannabis sous clé et hors de la portée des enfants dans leur emballage neutre protégé-enfants d'origine.
- Vérification et compréhension des étiquettes :** Assurez-vous que vous avez bien reçu le produit recommandé par votre praticienne ou praticien de la santé. Les produits contenant du CBD peuvent contenir une certaine quantité de THC et parfois une quantité suffisante pouvant causer des effets secondaires. Lisez attentivement l'étiquette des produits avant de consommer du cannabis. En cas de doute ou si vous avez des questions, communiquez avec votre praticienne ou praticien de la santé.
- Surveillance de votre traitement et suivi auprès de votre praticienne ou praticien de la santé :** Évaluez les effets du cannabis sur vos symptômes. Rencontrez régulièrement votre praticienne ou praticien de la santé pour adapter vos plans de traitement à vos besoins.

Pour en savoir plus sur le cannabis à des fins médicales, consultez le site [Canada.ca](#). Si vous consommez ou envisagez de consommer du cannabis à des fins non médicales, veuillez consulter le document [Renseignements pour les consommatrices et consommateurs – Cannabis](#).

Après avoir lu chaque section, quelles sont vos impressions?

- Diriez-vous que cette fiche de renseignements vous est utile?
- Utilisons maintenant la fonction de clavardage. Après avoir vu chacune des sections, dites-moi quelle est celle qui est la plus importante pour vous. **[L'ANIMATEUR PARTAGE L'IMAGE DE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS AVEC CHAQUE SECTION NUMÉROTÉE].**

Sur votre écran, vous verrez chacune des sections que nous avons examinées en détails. Vous verrez également un chiffre associé à chacune. Dans la fenêtre de clavardage, je vous demande de classer chaque section, de la plus importante à la moins importante. Par exemple, si la section 3 est la plus importante pour vous, vous écrirez « 3 » en premier, suivi de la section au deuxième rang en termes d'importance, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous ayez classé toutes les sections (p. ex., 3,1,2,4,5).

- **SONDER :** Pourquoi les avez-vous classées dans cet ordre?

Est-ce que la mise en page facilite la lecture?

- Y a-t-il des sections de la fiche de renseignements que vous avez trouvé difficiles à lire?
- Y a-t-il quoi que ce soit qui était difficile à comprendre?

Avez-vous eu l'impression qu'il manquait de l'information?

- **[AU BESOIN]** : Que manquait-il?

Santé Canada souhaite utiliser un langage efficace pour communiquer les risques associés aux produits « plus concentrés », comme les stylos de vapotage, les cartouches, la cire, l'ambre de cannabis ou « shatter » et les autres formes concentrées de cannabis. **[L'ANIMATEUR INVITE LES PARTICIPANTS À CLASSER LES OPTIONS SUIVANTES.]**

Quel est le langage qui a le plus de sens pour vous :

4. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de **la teneur élevée en THC** de ces produits.
 5. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de la **teneur en THC** de ces produits.
 6. Le risque de dépendance au cannabis augmente en raison de la **forte puissance du THC** dans ces produits.
- **SONDER** : Pourquoi préférez-vous cette option?

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions au sujet de la fiche de renseignements?

Conclusion (5 minutes)

Merci encore ! L'équipe qui vous a invité à participer à la séance communiquera avec vous pour savoir de quelle manière vous souhaitez recevoir la récompense que nous vous avons promise.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DU CANADA, NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PARTICIPATION.